

L É O N H A R M E L

Lettres et discours

Paris, Maison de la Bonne Presse (*Les Questions actuelles*) ; Lyon, *Bulletin
des Facultés catholiques* ; Fribourg, *Congrès des œuvres eucharistiques*

1884-1904

CETTE ÉDITION

Ce recueil réunit dix textes de Léon Harmel, discours, lettres et adresses aux papes, parus dans *Les Questions actuelles*, le *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon* et le compte rendu du *Congrès des œuvres eucharistiques de Fribourg* (1884-1904), reproduits en entier d'après leur publication d'origine. Il a été recomposé dans l'esprit de l'original : pages de titre et titres suivent la mise en page d'origine. L'orthographe et la ponctuation de l'époque sont conservées ; 15 coquilles évidentes de l'imprimeur ont été corrigées.

Les notes numérotées sont celles de l'ouvrage ; elles sont numérotées ici à la suite, du début à la fin.

Léon Harmel, le Bon Père du Val-des-Bois

leonharmel.com

Transcription établie d'après les exemplaires numérisés par la bibliothèque numérique Google Livres (exemplaires de la Bibliothèque municipale de Lyon, de l'université Harvard et de l'université de Californie) et la Bibliothèque municipale de Lyon (numelyo). Google Livres ; BmLyon | numelyo (SJ Z 583 T. 6 et T. 7), Licence Ouverte.

Documents originaux : <https://books.google.fr/books?id=lt4jd9nDqZQC&pg=PA35> ;
<https://books.google.fr/books?id=WreJCkBHmIC&pg=PA668> ; https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001105162114/IMG00000238 ; https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BML_00GOO0100137001105162122/IMG00000300 ;
<https://books.google.fr/books?id=3fA1AQAAAMAJ&pg=PA280> ; <https://books.google.fr/books?id=h0blhW5J188C&pg=PA294> ; https://books.google.fr/books?id=O_11AQAAAMAJ&pg=RA1-PA48 ; <https://books.google.fr/books?id=lv11AQAAAMAJ&pg=RA1-PA2> ;
<https://books.google.fr/books?id=YH4KAQAIAAJ&pg=RA2-PA332> ;
<https://books.google.fr/books?id=yoYKAQAIAAJ&pg=PA162>

Version du 1er octobre 2026.

PROJET DE CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

*Lille, réunion générale des comités catholiques du Nord, 1884. Bulletin des
Facultés catholiques de Lyon, mars 1885, p. 35-39*

A la réunion générale des comités catholiques du Nord, un industriel chrétien, M. Léon Harmel, a prononcé, en présence de S. Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims et de quatre autres Prélat, autour desquels s'était groupée l'élite de la société locale, un discours que nous croyons devoir reproduire pour plusieurs raisons : d'abord, parce que les idées émises par l'éloquent orateur sont de celles dont on doit favoriser la diffusion ; ensuite, parce que ces idées se sont produites sous le patronage des Facultés catholiques de Lille ; et enfin parce qu'il serait peut-être possible de tenter, dans notre région¹, et par le moyen de nos chères Facultés lyonnaises, la réalisation d'un programme dont l'exécution rendrait, aux patrons et aux ouvriers de notre zone, les plus grands services. Voici donc en quels termes M. Harmel s'est expliqué sur le *Projet de création d'une École de Hautes Etudes industrielles et commerciales* :

« Excellence,

« Messieurs,

« Messieurs,

« Je viens faire une demande à l'Université catholique : c'est un vif désir, depuis longtemps dans mon cœur. Je le dépose tout d'abord aux pieds de Votre Excellence, dont je suis si heureux de saluer la présence aujourd'hui, car vous êtes mon Père bien-aimé, et je puis

1. Il existe, entre la Flandre et le Lyonnais, de nombreuses analogies au point de vue industriel et commercial. On sait que, aux portes mêmes de Lyon, s'ouvre la vallée du Gier (en latin, *Giarium*, d'où *Jarez*, qu'on écrit aujourd'hui *Jarret*, par erreur) dont le bassin houiller, les usines de fer et d'acier et les fabriques de rubans et de lacets occupent un nombre très considérable d'ouvriers, et font la fortune du pays.

croire, aux tendresses que vous me prodiguez tous les jours, que je suis votre fils très aimé.

« Je viens demander à l'Université catholique de Lille de créer une Ecole de hautes études industrielles et commerciales annexée aux Facultés catholiques (*applaudissements*), et je veux vous dire un mot de la nécessité de sa création, de sa fécondité future et de la facilité de sa réalisation. (*Nouveaux applaudissements.*)

« M. le comte de Caulaincourt, dans l'éloquent discours qu'il prononçait hier, nous disait que chaque assemblée des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais voyait une œuvre, une fondation nouvelle. J'ai la foi pleine et entière que celle qui se fera en 1884 ne sera pas moins féconde ni moins utile que ses devancières ; car c'est une fondation qui ne rencontrera de concurrence ni dans les établissements de l'Etat, ni dans aucun autre établissement similaire.

« En effet, Messieurs, on a pensé aux médecins, aux avocats, aux magistrats, aux professeurs : jamais on n'a songé aux fils de patrons. Et tous les jours, dans la Commission industrielle de l'œuvre des cercles catholiques dont j'ai l'honneur de faire partie et qui compte en France plus de mille membres, nous arrivent des lettres d'industriels qui nous demandent conseil pour l'éducation de leurs fils destinés à devenir patrons. Quels moyens nous donnez-vous, quelle école recommandez-vous pour que nos fils puissent y faire ces études spéciales que nécessitera leur position dans l'avenir ? Et nous sommes en réalité fort embarrassés de répondre. Car, même dans les écoles du gouvernement — toutes réserves faites pour le peu de sympathie qu'elles nous inspirent —, nous ne trouvons pas organisés les cours que nous voudrions recommander. L'école Centrale et autres exigent, pour l'admission, des quantités de mathématiques formidables, auxquelles nos enfants ne sont pas préparés, et on y tend plutôt à faire des savants que des chefs d'usines.

« Dans ces conditions, la plupart des industriels prennent le meilleur moyen qu'il y ait à prendre, quoiqu'il ne soit pas parfait ;

c'est de faire passer leurs fils par toutes les phases du travail, soit dans leur propre usine, soit dans une usine étrangère. Mais le moyen, je le répète, est loin d'être parfait et offre peu de sécurité : il expose au danger de voir s'entretenir[?] une routine fatale dans les industries se succédant de cette façon, et un tel enseignement ne peut rien pour élever le niveau intellectuel du jeune homme.

« Notre programme, le programme des cours que nous demandons aux Facultés catholiques d'organiser, sera-t-il compliqué ? Non, Messieurs. Pour remplir les fonctions de chef d'usine, il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'au calcul intégral. Nous demandons l'arithmétique commerciale ; la tenue des livres, qui permet au patron de gérer ses affaires avec ordre ; la physique, dans ses applications relatives aux moteurs à vapeur, à l'électricité, à la transmission des forces ; la chimie, qui devient aujourd'hui de plus en plus nécessaire pour l'étude des matières textiles ou autres ; enfin, un peu de génie civil, d'architecture, et beaucoup de dessin. Voilà pour la partie scientifique. Nous y ajoutons les éléments de droit commercial et administratif, de l'économie politique et chrétienne — la seule qui ne soit pas enseignée — (*applaudissements*), les langues étrangères et la géographie commerciale. Voilà, il me semble, l'esquisse d'un programme assez complet.

« Je disais tout à l'heure que ce serait là une fondation féconde, et j'explique ma pensée. Elle le serait tout d'abord pour l'Université elle-même, car l'Université, par la création de ce cours industriel, entrerait dans une voie toute nouvelle et se préparerait les succès les plus légitimes. L'Université de Lille doit être la tête et le sommet de la formation des classes intelligentes et justement dirigeantes de la société catholique. (*Applaudissements.*)

Or, il est impossible qu'elle arrive à son but si elle néglige cet élément important : le chef d'usine. (*Adhésion.*)

La fécondité de cette fondation ne sera pas moins grande pour nos enfants. Et d'abord vous relèverez leur niveau intellectuel, en leur donnant un peu de cet enseignement supérieur qui est nécessaire à

tout homme intelligent ; ensuite vous développerez en eux la facilité de communiquer leurs idées, soit par la correspondance, soit par la parole ; vous les préparerez à entrer dans les réunions délibérantes, où ils peuvent être appelés à siéger dans les commissions pour tenir les procès-verbaux, dans les tribunaux pour rédiger les jugements.

Vous le voyez, Messieurs, il y aura là pour nos enfants une facilité, un bienfait considérable, et j'ai le droit de dire que cette fondation, sous ce rapport, sera d'une fécondité merveilleuse. Et enfin, Messieurs, la dernière partie de cette fécondité, la plus importante, celle qui fait l'objet de nos vœux et de nos désirs, c'est la fécondité que présentera cette fondation pour la restauration du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Vifs applaudissements.*)

Depuis longtemps nous travaillons ou bien nous paraissions travailler en vain, pour transformer l'usine, qui est aujourd'hui un suppôt de l'enfer et un instrument de Satan, en un instrument de sanctification. Dieu sait cependant que nous n'avons pas épargné nos peines et nos efforts pour faire valoir la vérité, pour la faire éclater aux yeux, et que d'ici même de graves enseignements ont été donnés aux usiniers. Devant le jugement de Dieu, ceux-ci ne pourront pas alléguer que la vérité ne leur a pas été exposée et qu'ils n'ont pas pu rendre leurs usines chrétiennes. Nous nous heurtons au mauvais vouloir, même chez les meilleurs patrons, qui nous disent :

« Ce que vous demandez, nous ne pouvons le réaliser, c'est impossible ! »

Voilà la tâche à laquelle nous nous dévouons et que nous voulons accomplir : c'est d'abord de faire connaître la vérité ; et, croyez-moi, cela est difficile à obtenir chez des hommes qui ne veulent ni l'entendre, ni la connaître ; en second lieu, de la faire comprendre ; en troisième lieu, de la faire accepter ; en quatrième lieu, de la faire aimer ; et en cinquième lieu, de la faire appliquer. Nous sommes dans ce travail incessant depuis des années, et nous ne savons quand notre tâche sera finie.

Au contraire, lorsque dans votre école nos enfants auront appris à connaître la vérité, qu'ils l'aient acceptée, qu'ils l'aient aimée avant de devenir industriels, alors, devenus chefs d'usines, ils sauront l'appliquer, ils sauront faire de l'usine un instrument selon les plans de Dieu, qui a dit : « Allez cultiver la terre et soumettez-la ». (*Applaudissements.*)

L'usine est une œuvre de la Providence. Si elle est devenue un moyen de perdition, si elle est au pouvoir de l'enfer, c'est parce que les patrons ne sont pas à la hauteur de la science, c'est parce que la matière est plus avancée que l'intelligence et le cœur des patrons. (*Nouveaux applaudissements.*)

Nos jeunes gens apprendront, dans cette école professionnelle de hautes études industrielles et commerciales, qu'ils ont des devoirs à remplir comme patrons, qu'ils ont charge d'âmes, et que ce n'est pas là seulement un devoir facultatif qu'ils peuvent laisser de côté, mais une obligation étroite sur laquelle ils seront jugés ; ils apprendront que cette obligation, malgré certaines protestations intéressées, ne demande pour son accomplissement, ni sacrifice de temps ni sacrifice d'argent, mais l'amour de Dieu, cet amour qui allume dans les cœurs la flamme de l'amour des âmes. (*Très bien.*)

Enfin, Messieurs, cette fondation sera d'une exécution très facile. Elle ne nécessite aucun personnel, puisque les matières que nous avons rencontrées sont toutes déjà enseignées par le personnel de l'Université : un seul homme sera nécessaire pour grouper toutes ces bonnes volontés et en faire un faisceau.

Au point de vue de l'argent, — question importante quand il s'agit d'une organisation nouvelle, — vous ne devez pas vous trouver embarrassés. Vous avez affaire aux classes aisées, qui pourront payer l'enseignement que l'on donnera à leurs enfants.

Il n'y a donc pas moyen de nous refuser ce que nous demandons, et nous espérons bien que nous obtiendrons satisfaction. Le vœu que nous émettons, nous le gardions depuis longtemps dans notre cœur ;

mais nous n'avons pas osé l'émettre jusqu'ici en séance publique, parce que les esprits ne nous semblaient pas préparés. Aujourd'hui, nous sommes heureux de le déposer aux pieds de NN. SS. les Evêques, et de le recommander à leur haute bienveillance.

Permettez-moi de dire, Excellence, combien je suis heureux que vous présidiez ce congrès, et que vous ayez honoré de votre présence la séance solennelle des Facultés catholiques de Lille, où va se fonder enfin cette institution à laquelle nous attachons tant de prix.

On rappelait hier que vous avez été l'Evêque de Notre-Dame de Lourdes ; laissez-moi rappeler que vous êtes l'archevêque de Notre-Dame de l'Usine. C'est vous qui avez eu la gloire de poser sur la tête de cette reine immortelle, une couronne nouvelle qui en a fait la reine d'un royaume qu'on croyait le royaume de Satan, et qui va devenir, grâce à Marie Immaculée, le royaume de Dieu ! (*Applaudissements.*)

C'est donc à vous qu'il appartenait de présider cette assemblée, et Notre-Dame de l'Usine va favorablement disposer les cœurs pour l'œuvre que nous mettons sous son patronage. C'est elle que je remercie tout d'abord. Je vous remercie ensuite, Messieurs, et je remercie l'Université de Lille, parce que je crois mon procès gagné d'avance...

Mgr Langénieux. — Certainement.

M. Harmel. — Je vous remercie pour cette fondation, qui contribuera si puissamment au redressement chrétien de la France, lequel est impossible sans la transformation chrétienne de l'usine. (*Vifs applaudissements.*)

LA SAINTE EUCHARISTIE DANS L'USINE

Discours au Congrès des œuvres eucharistiques de Fribourg, septembre 1885. Compte rendu du Congrès, p. 668-682

Il vient de nous montrer les espérances que doivent nous inspirer les congrès eucharistiques. L'orateur à qui je donne la parole est un des hommes qui les préparent le mieux et qui les réalisent déjà : c'est **M. Léon Harmel**. (*Acclamations.*)

Messeigneurs,
Messieurs,

Laissez-moi tout d'abord vous témoigner ma joie et ma reconnaissance envers Dieu de pouvoir assister à ce magnifique congrès, réuni sous les auspices des Evêques, qui ont fait la société chrétienne comme les abeilles font la ruche. Parfois, les frelons s'emparent des rayons qui ont été le fruit de longs et héroïques travaux ; mais les abeilles ne se découragent pas, et elles reprennent leur œuvre. Ainsi les Evêques, dans un labeur sans repos, refont ce que le schisme, l'impunité et la révolution ont détruit ; et déjà nous voyons s'accomplir cette prédiction célèbre d'après laquelle le XIX^e siècle, qui a commencé par la proclamation des droits de l'homme, s'achèvera par la proclamation des droits de Jésus-Christ. (*Applaudissements.*)

Pour vous, Monseigneur de Lausanne et Genève, permettez-moi de vous exprimer mes sentiments tout particuliers d'amour et de respect ; car votre paternité ne s'étend pas seulement sur ce peuple heureux de vous posséder ; depuis longtemps elle a franchi les frontières de la France qui vous acclame comme l'apôtre de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. (*Applaudissements.*)

Messieurs, vous me demandez de vous parler ce soir de l'Eucharistie dans l'usine. Je suis indigne de traiter un si grand sujet dans une assemblée où je vois tant de prêtres vénérables et savants. Mais le fils

peut-il alléguer son indignité, quand son père lui commande de parler ? Je demande seulement que mes paroles passent par votre cœur avant d'arriver à vos oreilles, et ainsi l'usine pourra chanter à son tour les louanges de Jésus-Christ eucharistique. (*Applaudissements.*)

L'Eucharistie, dans l'usine comme partout, est la voie, la vérité et la vie. Elle est la voie, et sans elle la réforme complète du monde du travail est impossible. Sans nier la nécessité de réorganiser la société pour résister à l'anarchie qui dévore les nations actuelles, sans discuter l'utilité des institutions qui sont comme l'incarnation des idées, on peut dire que l'expérience prouve par les essais et les efforts très nombreux mais très humains, qui ont été faits à travers les siècles, que les moyens humains sont restés absolument vains pour résoudre la question sociale. C'est que cette question n'est pas seulement une question d'estomac ; c'est aussi une question de contentement du cœur. Or le cœur de l'homme est un abîme, et quand dans cet abîme on jette seulement les biens de la terre, les plaisirs et les richesses, on ne fait que le creuser davantage. (*Applaudissements.*) Il faut, pour le combler, les biens sacrés de la foi, de l'amour et de l'espérance : il faut Jésus-Christ tout entier. (*Applaudissements.*)

Mais arrivons immédiatement, Messieurs, aux faits, à la pratique, et disons d'abord un mot du Val-des-Bois.

A ceux qui ne le connaissent pas, je dirai qu'il est situé aux portes de Reims, dans une vallée où les usines sont entassées les unes sur les autres, où le travail est toujours plus considérable que le nombre des ouvriers, et où la foi est depuis longtemps perdue. Vous aurez une idée juste de la situation morale de ce peuple de la Champagne, quand vous saurez qu'un prêtre de nos environs me racontait tout dernièrement que des mois et quelquefois des années se passent sans qu'il entende une seule confession.

L'action du patron ne pouvait s'exercer sur ces populations arrachées du sol natal, affluant de tous les côtés, et changeant d'usines

sous l'empire du besoin ou du désir de gagner davantage, semblables aux feuilles des bois qui volent de tous côtés sous le souffle du vent.

Mon père avait fondé cette usine en 1840. Il avait quitté l'usine paternelle, située dans les Ardennes, en plein pays catholique, en laissant la direction à son frère. Il avait fait tout ce qu'il avait pu pour ramener au bien ses nouveaux ouvriers, mais tous ses efforts étaient restés impuissants. Fatigué de ces tentatives infructueuses, il essaya l'association, sans savoir quels résultats cela lui donnerait. Déjà de nobles efforts avaient été faits en ce sens et couronnés de succès ; mais nous ne les connaissions pas encore.

Il organisa donc l'association au Val-des-Bois en 1860. Ceux qui voudront se rendre compte des résultats merveilleux obtenus, parcourir l'usine et étudier notre organisation, nous feront le plus grand plaisir ; nous sommes tous à leur disposition pour une étude attentive des faits.

Toutes nos associations ont un but unique : rendre Jésus-Christ à l'ouvrier. Nous n'avons pas recherché les avantages matériels ; notre seul but a été de les rapprocher de Dieu.

Le premier moyen de rapprocher l'ouvrier de Dieu, c'est de lui rendre le prêtre. Nous avons donc un aumônier et une chapelle. Toutes nos associations sont organisées avec des conseils très nombreux d'hommes, de jeunes gens, de filles, de femmes, qui sont présidés chaque mois, tour à tour, par l'aumônier. L'aumônier passe toute la journée du dimanche dans les diverses associations, assemblées dans leurs lieux de réunion. Ainsi le prêtre est toujours en contact avec le peuple ; et mettre le cœur du prêtre en contact avec le cœur du peuple, c'est mettre le cœur du peuple en contact avec le Cœur de Jésus-Christ. (*Vifs applaudissements.*)

Le prêtre a encore des relations fréquentes avec la population ouvrière par les catéchismes. Il y a catéchisme tous les jours pour les enfants de l'usine, depuis l'âge de huit ans jusqu'à seize. Chaque caté-

gorie a son catéchisme hebdomadaire, et ceux qui se préparent à la première communion, plusieurs fois par semaine.

Après la première communion, ils le réapprennent ; car le proverbe qui dit qu'il faut oublier trois fois avant de retenir s'applique au catéchisme comme à tout le reste.

Quelle est la vie eucharistique de nos associations ?

Tous les dimanches, à six heures et demie, a lieu la messe de communion. A cette messe, une bonne moitié des assistants communient avec toute la famille patronale. (*Applaudissements.*) A neuf heures a lieu la grand'messe, qui est très suivie. Par un esprit de réparation qui domine toutes nos œuvres, une bonne partie de la population assiste deux fois à la messe, une fois pour elle-même, et une fois pour ceux qui n'y assistent pas. (*Applaudissements.*)

A la paroisse, il y a également deux messes tous les dimanches, à des heures différentes de celles de l'usine.

Chaque dimanche, une députation de l'usine se rend à la grand'messe de la paroisse.

Les enfants des écoles assistent tous les jours à la messe. On commence par deux dizaines du chapelet en semaine, et trois le dimanche ; puis les enfants récitent les prières de la messe, les petits garçons un jour, les petites filles l'autre, chaque enfant récitant un paragraphe à tour de rôle, de façon que tous sont obligés de suivre. Le dimanche, on fait toujours, à haute voix, la préparation à la sainte communion et l'action de grâces ; on récite pour cela les actes avant et après la communion, tels qu'ils se trouvent dans le catéchisme, de façon que les enfants les retiennent facilement ; puis on récite cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Nous avons aussi des confréries du Saint-Sacrement qui se réunissent tous les mois. Il y a adoration du Saint-Sacrement tous les premiers dimanches du mois pour toute la population, et surtout pour les confrères du Saint-Sacrement, qui se placent dans le chœur ; les femmes ont une place spéciale dans la nef.

L'adoration nocturne se fait quatre fois par an et d'une façon très suivie. Il n'y a jamais moins de sept ou huit adorateurs par heure de nuit.

Enfin, nous avons le tiers-ordre de Saint-François pour les hommes et pour les femmes ; ils ont également une réunion mensuelle dans la chapelle, sous la présidence de l'aumônier.

Mais nous avons organisé la vie eucharistique jusque dans l'usine même ; car nous n'atteindrions jamais le monde du travail, si nous ne sanctifions l'atelier où il travaille, où il passe la plus grande partie de son temps. A quoi serviraient l'église, le cercle, l'association, si la salle de travail corrompait tout ce qu'on aurait pu y faire de bien ? C'est donc cette salle qu'il faut christianiser pour que l'œuvre soit complète.

Pour atteindre ce but, nous avons eu recours à une action religieuse constante. Les jeunes filles, par exemple, portent constamment leurs rubans d'enfant de Marie. C'est un usage que nous avons introduit pour les compromettre. Le pays est mauvais, la débauche y est fort répandue : eh bien, compromises par la livrée de Marie, ces enfants sont protégées contre leur fragilité. Elles sont amenées par la douceur à porter ce ruban, qu'elles ne quittent plus ni au travail, ni à la maison, ni au village, ni à la promenade, et qui les force à rester vertueuses. (*Applaudissements.*)

Dans toutes les salles, il y a des statuettes du Sacré Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph, qui se succèdent suivant les mois. Des bougies offertes en hommage brûlent presque constamment devant elles.

Je ne puis vous dire quelle impression pieuse donnent ces bougies, quand on entre dans les salles où le bruit du travail est tellement assourdissant que même en criant il n'est pas possible de s'entendre. Elles sont la touchante expression de la piété de l'ouvrier, et elles répandent dans toute l'usine je ne sais quel charme pieux, quelle atmosphère religieuse. (*Applaudissements.*)

Dans chaque atelier, il y a un conseiller ou une conseillère chargés des droits de Dieu. Dans notre système, les ouvriers doivent tout faire par eux-mêmes. Ce sont les conseillers et les conseillères qui mettent tout en œuvre pour trouver des auxiliaires, et pour que l'atelier devienne un centre de sanctification et de conversion, au lieu d'être un foyer d'immoralité. Quand, par hasard, un nouveau venu, ne connaissant pas les usages, se permet des mots grossiers, inconvenants, ou quelque'une de ces grivoiseries qui courent les usines, à l'instant même il est relevé par des camarades qui savent mettre une bonne mesure de plaisanterie dans leur réplique et qui finissent par rester maîtres du terrain, sans blesser le délinquant, car nous pouvons plus pour la conversion par l'amour que par la violence.

Nous avons aussi dans chaque atelier l'heure de garde. La personne qui a la garde d'honneur porte le ruban rouge.

Les confessions pour les hommes se font librement pendant les heures d'atelier. Pour les femmes, on leur donne un cachet qu'elles remettent au contre-maître, pour qu'il passe de là à la conseillère, puis à une autre ouvrière ; de cette manière, il y en a une de chaque salle pour aller en même temps au confessionnal.

Cette nécessité des confessionnaux dans l'usine est indiscutable ; car il est matériellement impossible que les ouvriers se confessent autrement. Je causais de cela récemment à Lille, et l'on reconnaissait qu'il faut absolument que dans une usine où il n'y a pas de chapelle, il y ait au moins un petit oratoire où les ouvriers puissent se confesser pendant le travail. On ne peut pas exiger d'un homme qui a passé douze heures dans une chaleur torride, qu'il aille ensuite dans une église froide et glacée, où il devra quelquefois attendre longtemps pour se confesser.

Quels sont les fruits de toute cette organisation ? Quant aux fruits spirituels, les voici.

Nous avons plus de 1000 communions par mois. Dans la famille patronale, depuis six ans, sept enfants sont partis pour le couvent.

(*Applaudissements.*) Car, Messieurs, ces œuvres que l'on fait pour l'ouvrier, il arrive souvent qu'elles sont plus utiles au patron et à la famille du patron qu'à l'ouvrier lui-même, et c'est la meilleure garantie de bénédictions et de grâces surnaturelles qu'un père puisse donner à ses enfants.

Dans la famille ouvrière, nous avons la même fécondité. Nous avons déjà plusieurs prêtres et beaucoup de religieux et de religieuses. Tous les ans, cinq, six ou sept de nos ouvriers entrent au couvent. Cinq de nos enfants sont en ce moment au petit séminaire, et un au grand séminaire.

Au point de vue moral, qui est aussi un point de vue matériel, nous avons le bonheur de voir tous les jours se reconstituer des familles. Il nous arrive de Reims et d'ailleurs des ménages vivant dans un désordre absolu, dans une séparation presque complète, et qui se rétablissent dans l'union et dans la paix au Val-des-Bois. Récemment, j'entendais dire par un ouvrier arrivé depuis dix-huit mois à l'usine : « Je suis marié depuis huit ans, et je ne connais le bonheur du ménage que depuis que je suis au Val. Auparavant je ne savais pas ce que c'était. » (*Applaudissements.*) Les femmes apprennent leurs devoirs dans leurs associations, et les hommes dans les leurs ; et quand ils sont ensemble, la paix et l'amour règnent dans leurs ménages au lieu de la discorde. (*Applaudissements.*)

L'association commence de bonne heure. Nous avons des conseillers et des conseillères de huit ans. Nous voulons apprendre aux petits enfants eux-mêmes à se dévouer pour les autres.

Au point de vue matériel, l'œuvre produit des résultats aussi étonnants qu'au point de vue spirituel. Ceux qui ne seraient pas touchés par cette considération que, dans une usine qui compte une population de 12 à 1300 habitants, il y a 1000 communions par mois, seront touchés sans doute par cette autre considération que 10 % des salaires sont déposés à la caisse d'épargne, qu'une grande partie des fa-

milles a des dépôts importants, et qu'un tiers d'entre elles a jusque 6000 francs d'épargne. (*Applaudissements.*)

Messieurs, ces merveilles produites chez nous par l'Eucharistie sont-elles impossibles ailleurs ? Grâce à Dieu, non ; et tous les jours, surtout depuis le pèlerinage des industriels à Rome, de nouvelles usines sortent de terre où éclatent les mêmes merveilles.

Dernièrement on m'appelle dans une grande ville. Un industriel avait organisé pour ses 1200 ouvriers un restaurant à bon marché, leur accordant des facilités énormes. Il me disait : « Je vais faire du bien à mes ouvriers, et, quand j'aurai gagné leur cœur, je tâcherai de leur donner un peu plus de religion. » Je lui répondis : « C'est bien, ce que vous faites-là ; mais voulez-vous convertir vos ouvriers ? — Oui, et pour cela je commence par les attirer. — Eh bien, Monsieur, vos ouvriers ont besoin d'autre pain que celui que vous voulez leur donner ; ils ont besoin du pain eucharistique, de la chair et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Laissez-là votre restaurant, faites-en une chapelle, et vous ferez vos affaires ! » (*Applaudissements.*) Ainsi dit, ainsi fait. Pendant la semaine sainte, j'ai assisté à une retraite donnée dans cette chapelle. Il y avait 350 hommes qui suivaient les exercices. Le patron, qui n'avait pas osé espérer un résultat pareil, en était émerveillé. C'est toujours ainsi ; on est tout étonné de réussir cent fois mieux qu'on ne l'avait osé espérer. Quand la retraite fut faite, le patron me dit : « Si j'ai 40 communions, je serai content. » Je lui répondis : « Vous en aurez au moins 200. » En réalité, il en eut 250. Et les femmes réclamèrent, et firent une pétition pour avoir leur retraite à elles, et elles l'eurent à la Quasimodo.

Voilà ce qu'avait réalisé l'association commencée depuis quelques mois seulement. (*Applaudissements.*)

Ceux d'entre vous qui ont assisté au dernier congrès de Lille se rappellent le fait raconté par un de nos amis qui avait une usine où il n'occupe presque exclusivement que des femmes. Lui aussi voulut sanctifier son usine. Il distingua une ouvrière qui lui sembla plus apte

que les autres à comprendre ses idées, et il lui demanda en particulier : « Voulez-vous m'aider à convertir l'usine ? — Moi ? mais je ne puis rien. — « Vous pouvez tout si vous le voulez. Nous commencerons par prier. Nous communierons tous les huit jours pour le succès de notre entreprise ; puis vous chercherez une ou deux de vos compagnes, que vous intéresserez à notre œuvre, et elles feront de la propagande à leur tour. » Il y a de cela six ou sept mois tout au plus, et aujourd'hui l'usine a son aumônier et est entièrement convertie. Mais il s'agissait d'aller plus loin et de convertir une autre usine qui en avait immensément besoin. On s'adresse aux conseillères : « Qui veut aller là-bas pour convertir l'usine, car il n'y a là aucune ouvrière à qui l'on puisse s'adresser ? » Et cinq d'entre elles se levèrent et allèrent au bout de la ville s'exposer à toutes les avanies possibles pour convertir leurs compagnes, n'ayant, comme le disait le patron, qu'une seule récompense à attendre, le martyre. (*Applaudissements.*)

Voilà qui renverse toutes les idées des économistes. Ce n'est pas à coups de musique, ni avec du pain à bon marché que l'on convertit les hommes : c'est en leur donnant Notre Seigneur Jésus-Christ, franchement et carrément. Car, dans notre siècle matérialiste, ce besoin du divin est si profond que, quand on parle du surnaturel au peuple, on satisfait au désir le plus intime de son âme : c'est la grâce et la miséricorde de Dieu qui ont mis cet instinct et cette faim dans le cœur de l'homme, et c'est à quoi répond surtout l'Eucharistie, qui est la *voie* du salut dans l'usine.

Je vous disais aussi, Messieurs, que l'Eucharistie est la vérité dans l'usine. Quand le patron réfléchit à son œuvre de conversion, il est frappé de l'amour immense de Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous ; il admire combien cet amour est immense et gratuit, généreux et désintéressé. Et la première conséquence qu'il en tire, c'est qu'il doit aimer ses ouvriers sans exiger d'eux aucun retour.

Une deuxième leçon qu'il reçoit de l'amour de Jésus au Saint Sacrement, c'est le respect des hommes. Quel respect le Dieu de l'E-

charistie a pour nous ! N'aller ni à droite ni à gauche sans être porté par un homme, ne descendre de l'autel pour aller aux hommes que sur l'appel d'un homme ! Eh bien, le patron, lui aussi, doit le respect à ses ouvriers. S'il a l'autorité, c'est pour servir et non pour opprimer. (*Applaudissements.*)

La troisième leçon que nous puisons dans l'Eucharistie, c'est la nécessité de l'action des hommes. Notre Seigneur aurait pu nous sauver tout seul : il a préféré se servir de notre concours pour nous sauver les uns par les autres. Donc il faut employer l'ouvrier pour sauver l'ouvrier. Donc le patron doit être l'inspirateur de l'action, mais il doit se dissimuler dans le corps social, comme le cœur se dissimule dans le corps. Il doit donner l'impulsion, inspirer l'amour de Dieu et du prochain à quelques ouvriers choisis, les encourager et enflammer leur cœur ; mais c'est à eux d'agir, c'est à eux que doit revenir l'honneur du succès. Le patron doit souffrir qu'on les loue quand ils se dépensent pour le bien commun ; il ne doit pas enlever à cette activité secondaire la part légitime de gloire qui lui revient. (*Applaudissements.*)

Ce dernier point, Messieurs, est essentiel dans nos œuvres. Avant nous, beaucoup de patrons se sont occupés de leurs ouvriers en se montrant bien plus généreux que nous, bien plus prodigues que nous d'efforts et de sacrifices, et pourtant ils n'ont pas réussi. C'est sur ce caractère spécial de nos efforts que je me permets d'appeler toute votre attention. Il faut que les ouvriers paraissent agir seuls. Tous les huit jours, douze conseils se réunissent chez nous, et ces douze assemblées délèguent un de leurs membres à un conseil supérieur que je préside, inspirant de la sorte les douze inférieurs, mais n'ayant pas l'air de m'en occuper.

Enfin, Messieurs, dans l'usine et par son adorable Eucharistie, Jésus-Christ est la *vie*. La vie, c'est le sacrifice ; la vie, c'est l'amour de la douleur pour le salut du prochain. Et la croix, c'est la joie ; la croix, c'est la vie.

Dans l'usine, cette vie est forte, puissante, expansive. Nous avons des associations d'âmes généreuses qui demandent chaque jour à Dieu de souffrir et de mourir pour le prochain. Et c'est au tabernacle, c'est dans la sainte communion qu'elles trouvent ce qu'il leur faut pour le demander et, si Dieu le veut, pour l'accomplir. (*Applaudissements.*)

Combien d'autres choses j'aurais à vous dire ! Quand on parle de Dieu, on ne peut jamais finir ; mais pourtant, puisqu'il le faut, répétons encore une fois cette douce et magnifique acclamation à l'Eucharistie : « Loué et adoré soit à jamais le Très Saint Sacrement de l'autel ! » (*Longs applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — Messieurs, l'histoire biblique nous rapporte qu'un jour un patriarche, voulant bénir son fils aîné, bénit le cadet, grâce à une habile et maternelle substitution de celui-ci à celui-là. Tout à l'heure, en entendant cette parole simple, grave et cordiale, je me demandais si, sous les vêtements laïques de l'orateur, ne se cachait pas le cœur de saint François de Sales. Et dans les paroles mêmes de M. Harmel, n'ai-je pas retrouvé un fidèle écho de cette maxime de notre aimable et pieux docteur : « Le grand secret pour faire le bien, disait-il, ce n'est pas de le faire seul, mais de chercher des auxiliaires et de se cacher derrière eux. » Oui, c'est ce langage de saint François de Sales que tout à l'heure je croyais entendre en plein XIX^e siècle, en plein débordement de matérialisme et de haine, au milieu du bruit étourdissant des machines et des clameurs du socialisme en délire.

Nous-mêmes, évêques et prêtres, nous garderons de ce discours la conviction plus intime et plus forte qu'il ne faut jamais désespérer du salut de personne. Quels que soient l'hostilité, les préjugés et les passions, il reste toujours dans les cœurs la vieille fibre du baptême, toujours capable de vibrer sous le souffle du dévouement chrétien et de l'esprit de sacrifice.

Et si le peuple ne va plus à l'Eglise, il faut que l'Eglise aille au peuple. Il y a entre eux dix-neuf siècles d'un mariage qu'on ne brise pas, et le di-

vorce apparent prononcé par la révolution n'est encore ratifié ni au ciel, ni sur la terre. Notre Seigneur a scellé cette union de ses sueurs à Nazareth, et de son sang répandu au Calvaire et à l'autel. Or « ce que Dieu a réuni, l'homme ne le séparera jamais. » (*Applaudissements.*)

L'ACTION CATHOLIQUE

Reims, septembre 1889. Les Questions actuelles, t. VI (1889), p. 230-235

*Discours de M. Harmel prononcé à Reims,
septembre 1889*

Messieurs,

Nous vous avons réunis ce soir pour vous entretenir de la formation d'un comité catholique pour l'arrondissement de Reims.

Afin que vous soyez à même de vous prononcer, nous devons tout d'abord vous exposer notre raison d'être, notre but, notre profession de foi, notre principe de politique, notre conduite dans les élections actuelles, et enfin notre organisation.

I. Notre raison d'être. — La devise si pratiquée autrefois et si méconnue aujourd'hui : « L'union fait la force », indique la raison de notre réunion. La France est composée de catholiques en immense majorité, elle est opprimée par une poignée de francs-maçons, qui arrivent, à l'aide de la terreur, à dominer des millions d'hommes sans rencontrer de résistance sérieuse. Pourquoi cette situation lamentable ? C'est parce que les honnêtes gens sont envahis par cette plaie affreuse que l'on appelle l'individualisme, c'est-à-dire le chacun pour soi ; c'est parce que les catholiques ne sont pas organisés ; il n'y a entre eux ni entente, ni action commune, et l'ennemi vient facilement à bout des isolés.

II. Notre but. — Notre but est de conquérir sur les destinées de notre influence légitime qui doit appartenir aux hommes de foi. Oui, messieurs, malgré les fautes accumulées depuis trop longtemps, si nous le voulons, rien ne se fera sans nous, et, dans quelques années, si nous sommes persévérants, tout se fera par nous.

Le comité aura une action permanente et une action accidentelle : permanente pour saisir toutes les occasions d'exercer une influence au point de vue législatif par les pétitions, au point de vue social par la diffusion de la bonne presse, par les institutions favorables aux intérêts moraux et matériels des ouvriers ; accidentelle au moment des élections. Car, pour les catholiques, le vote est un acte de conscience, avec une aggravation que, dans les actes humains ordinaires, notre personne, notre famille seule pâtit de nos fautes, tandis que, dans les élections, l'abstention ou le vote inconsideré peuvent amener des désastres pour la nation entière. On a vu souvent des triomphes électoraux, quelquefois même l'avenir d'un pays entier, décidés par une seule voix de majorité. Il y a donc là un devoir important à remplir, sans trop nous inquiéter du triomphe de notre cause. Car nous rendrons compte au jugement de l'accomplissement de notre devoir, et non du succès ou de l'insuccès de nos efforts. (Applaudissements.)

III. Notre profession de foi. — Nous sommes catholiques, c'est-à-dire que nous reconnaissons et proclamons publiquement que Jésus-Christ est notre Maître, notre Père, notre Sauveur et notre Roi. Nous voulons qu'Il règne sur la France, et nous croyons fermement que Lui seul nous rendra notre honneur, notre influence dans le monde et notre prospérité matérielle.

Nous avons donc trois biens à réclamer :

1° La liberté de l'Eglise, 2° la liberté de la famille, 3° la protection des intérêts populaires.

1° C'est à l'Eglise pacificatrice des discordes et protectrice des faibles, que notre société doit le peu de bien qui lui reste encore. Les gouvernements qui étouffent sa voix ramènent les peuples à la barbarie, fruit des haines et des divisions, et à l'esclavage, résultat de la force, quand celle-ci n'a plus de loi supérieure pour la maintenir.

Nous considérons donc comme notre premier devoir de réclamer la liberté de l'Eglise. Elle seule peut commander aux consciences, obli-

ger le fort à respecter le faible. Elle seule, au nom d'un Dieu d'amour, peut maintenir la paix et l'union entre les citoyens d'une même patrie.

2° La base de la société est la famille, celle de la famille est l'autorité du père. Les lois, qui depuis un siècle sapent cette autorité, viennent de mettre le comble à leur tyrannie en déniaient aux parents le droit de diriger l'éducation de leurs enfants.

C'est là un crime de lèse-nature. L'éducation sans Dieu nous conduira à des abîmes. Elle nous donnera une nation sans famille au sens chrétien du mot. Car un foyer où Dieu est inconnu ne connaît pas davantage l'autorité ni le dévouement ; ce n'est plus qu'une agglomération humaine sans dignité et sans puissance.

Nous voulons donc poursuivre par tous les moyens légaux la liberté, la stabilité et l'honneur du foyer, bases de la liberté civile.

3° Les catholiques se souviennent que le travail manuel a été honoré par Notre-Seigneur, qui l'a choisi pour sa vie mortelle. L'Eglise fidèle aux commandements de son divin chef, a relevé le travail des mains. Elle en a fait une fonction sociale, au lieu d'une nécessité dégradante, et par là elle en a transformé le caractère. Les associations qu'elle a créées procuraient, avec le salut des âmes, l'habileté professionnelle, la sécurité du travail, la prospérité matérielle et l'aide réciproque.

Les ouvriers et les patrons unis ensemble par la religion vivaient dans la paix. La Renaissance, en ramenant les idées païennes, a commencé à détruire cet admirable édifice, qu'avec une férocité brutale la Révolution a achevé. (Applaudissements prolongés.)

Nous voulons que les pouvoirs publics aient souci du peuple, qu'ils favorisent le travail manuel écrasé par l'agiotage, qu'ils se préoccupent de ce qui peut assurer la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique des ouvriers.

Notre programme n'est donc qu'un programme de paix. Il exclut toute commotion politique. Religion et patrie, voilà le seul terrain sur

lequel peuvent se rallier tous les hommes soucieux du relèvement de la France.

IV. Notre principe de politique. — Nous ne voulons nous inféoder à aucune nuance politique. Il n'y a plus réellement en présence que deux partis : les uns sont pour la religion, les autres sont contre. D'ailleurs, les formes politiques sont bien plus des conséquences que des causes. Notre candidat est donc tout homme, à quelque nuance de parti qu'il appartienne, qui osera travailler pour Dieu car en travaillant pour Dieu on travaille pour la patrie.

Ceux que nous repoussons, ce sont les athées, les ennemis du Christ. Un régime qui s'appuie sur ces hommes doit être énergiquement combattu par nous. Nous ne devons pas souffrir volontairement que Jésus-Christ soit flagellé, fût-ce par un de nos amis. Quel que soit son titre ou sa formule, dès qu'il persécute notre Dieu, nous sommes contre lui. La seule règle de nos convictions, c'est notre attachement à la foi de nos pères, c'est la seule qui ne trompe jamais.

L'histoire nous apprend que les seuls pouvoirs qui n'ont pas abusé de leur puissance sont ceux qui ont reconnu Dieu comme leur maître, et sa loi comme leur règle, quelles que soient d'ailleurs leurs formes politiques.

Nous appelons donc à nous tous les catholiques de l'arrondissement de Reims sans leur demander leurs préférences politiques, dont nous ne voulons pas nous occuper.

V. Notre conduite dans les élections actuelles. — Quelle conduite tiendrons-nous dans les élections actuelles ? Nous vous avons dit nos principes et nos désirs. Pouvons-nous pour ces élections : trouver ce que nous cherchons ? C'est peut-être difficile. Nous devons donc, sans perdre de vue notre but complet, nous contenter d'en approcher le plus possible, et, entre deux candidats, choisir celui qui s'en éloigne le moins. Si nous pouvons imposer un minimum, soit par exemple l'engagement de lutter contre les lois scélérates qui visent le sacerdoce de l'éducation de la jeunesse, l'engagement de cesser les lois de persécu-

tion et de s'occuper des intérêts du travail, nous aurons trouvé un candidat que nous soutiendrons de tout notre cœur. Si nous ne pouvons rien obtenir, le devoir du comité sera de rechercher un candidat franchement catholique quand bien même nous aurions la certitude de l'insuccès. Car parfois nous ne pouvons éviter la défaite, mais nous pouvons éviter le déshonneur. (Bravos et applaudissements.)

VI. Notre devoir. — Messieurs, les ennemis de Jésus-Christ travaillent depuis longtemps à déchristianiser la France. Ils le font avec une activité, une énergie de plus en plus grandissantes. Et cependant quels mobiles les poussent ? la cupidité, l'ambition auxquelles ils sacrifient la patrie, leurs familles et leur propre bonheur.

Et nous, messieurs, déployons-nous la même activité, montrons-nous la même énergie pour la défense de la cause sacrée qui nous est confiée ? Quand Dieu, la famille et la patrie réclament notre dévouement et notre travail, serons-nous moins empressés que ceux qui détruisent ? Non, messieurs, n'est-ce pas ? Nous allons tous nous mettre au travail. Il ne sera pas dit que les soldats de Jésus-Christ se sont montrés moins vaillants que les sectateurs du démon.

A l'œuvre donc, et que le Christ nous aide ! (Salve d'applaudissements).

— Le vote a constaté l'adhésion de tous les présents. Le comité a été immédiatement formé et on a adopté l'organisation suivante :

VII. Organisation. — Le comité, qui a son siège à Reims, est composé de tous les hommes de foi qui, par leur intelligence, leur situation et leur dévouement, sont à même de travailler activement à la réalisation du programme adopté.

Le bureau du comité se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier et de deux secrétaires, nommés par l'assemblée.

VIII. Sections de quartier. — Les groupes, qui prennent le nom de sections, sont établis dans les différents quartiers de la ville de Reims.

Les membres du comité qui habitent le quartier où a lieu la réunion de la section y assistent en qualité de délégués.

Le recrutement se fait par groupes de dix, à la tête desquels est placé un décurion.

Chaque section a son bureau particulier. Il se compose d'un président choisi parmi les délégués du comité, d'un vice-président et d'un secrétaire trésorier.

Le comité fixe les jours et heures des réunions des sections et fait les convocations.

IX. Sections cantonales. — Des groupes, qui prennent le nom de sections cantonales sont établis dans chacun des cantons de l'arrondissement de Reims.

Le bureau de la section cantonale se compose d'un président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires et d'un trésorier.

Le bureau nomme dans chaque commune un ou plusieurs décurions pour recruter les personnes qui adhèrent au programme catholique.

Les bureaux des sections cantonales s'entendent avec le comité pour étudier l'organisation qui convient le mieux aux besoins de leurs cantons.

L'un des deux vice-présidents du comité sera choisi parmi les membres des bureaux des sections cantonales.

X. Correspondance. — Les décurions doivent être en correspondance hebdomadaire avec le bureau de la section qui leur donne la direction. Les bureaux de sections doivent également correspondre hebdomadairement avec le comité.

Voilà une organisation qui paraît très simple, et qui peut être très féconde. Pourquoi ne la tenterait-on point partout ?

LE PAPE ET LA QUESTION SOCIALE

Discours sur le pèlerinage des Dix Mille (octobre 1889). Les Questions actuelles, t. VII (1890), p. 300-303

*Discours prononcé au Congrès des comités catholiques
par M. Léon Harmel.*

Messieurs,

Le Comité catholique nous a prié de vous dire un mot ce soir sur le pèlerinage des dix mille à Rome.

Deux fois déjà la France du travail avait été représentée : en 1885 par des industriels, en 1887 par des patrons et des ouvriers.

Deux fois les enseignements de Léon XIII étaient descendus sur nous et avaient porté leurs fruits par l'éclosion des œuvres qui ont suivi. Ces résultats nous encourageaient à poursuivre notre entreprise. Mais, nous devons le dire, nous avons été surtout déterminés par le désir du Saint-Père de se mettre en contact avec les masses populaires. Durant les deux années qui ont séparé les deux derniers pèlerinages, Sa Sainteté n'a négligé aucune occasion de redire avec quelle joie Elle attendait les dix mille ouvriers promis. Un pareil désir était un ordre pour nous ; et, pour le satisfaire, les obstacles qui se multipliaient n'ont pu élever leur rempart assez haut, car, je vous le demande, que ne ferait-on pas pour ensoleiller le cœur de ce Père bien-aimé, surtout quand il est abreuvé de tant d'amertumes et de tristesses ? (*Applaudissements.*)

Nous étions aussi pressés par les difficultés croissantes du mouvement social. Il devient de plus en plus évident que nous marchons à une destruction générale de toute société, si l'autorité de l'Église ne reprend pas son empire sur le monde du travail. Il faut démontrer pratiquement la fausseté de l'idée, propagée dans les foules, que la re-

ligion est un instrument au service des puissants contre les faibles. C'est pourquoi il est nécessaire de conduire ces multitudes aux mains calleuses vers le Vicaire de Jésus-Christ, afin que, le voyant, recevant ses caresses, entendant sa voix, elles puissent comprendre que le Pape est aujourd'hui ce qu'il a toujours été, le défenseur des faibles et le protecteur des ouvriers. (*Applaudissements.*)

Dès la première audience, le 20 octobre 1889, nos pèlerins ont entendu la parole nette et énergique de l'éminent cardinal Langénieux, dont l'adresse était composée des textes mêmes du Saint-Père sur la question sociale.

« Il a rappelé que l'Église, dans le passé, alors que sa voix était mieux écoutée et plus obéie, venait en aide aux travailleurs autrement que par les largesses de sa charité, qu'elle avait créé et encouragé ces « grandes institutions corporatives » qui ont assuré la paix et la prospérité durant tant de siècles. »

« Il a fait appel à la justice des pouvoirs publics, auxquels il appartient de sauvegarder les intérêts des citoyens, et particulièrement des petits et des faibles qui ont le plus besoin de protection. Enfin il a supplié le Saint Père de ne pas se lasser de rappeler au monde le respect des lois de la justice et du droit dans les rapports nécessaires des hommes entre eux. »

Dans la société actuelle, la justice est si peu pratiquée que son nom même est devenu odieux. (*Bravos.*) N'est-il pas nécessaire, Messieurs, que les hommes du travail, éloignés des préoccupations fiévreuses des affaires, aillent à Rome pour entendre de la bouche du Pape infaillible parler de la justice chrétienne, où les âpretés du droit sont tempérées par les douceurs de la charité ? (*Applaudissements.*)

C'est ce qu'a fait le Saint-Père, avec cette incomparable élévation qui lui est familière, dans le magnifique discours que vous avez tous lu.

Que de traits charmants ne pourrions-nous pas vous citer ! Certains ateliers ont fait par semaine une heure supplémentaire pour

gagner les frais du voyage. Le sort décidait. Il tomba un jour sur un ouvrier protestant. L'heureux possesseur fut immédiatement sollicité de recéder son billet à prix d'argent. On alla jusqu'à 80 francs. « — Non, répondit-il, c'est la sueur des camarades, cela ne se vend pas. » Et il remit son billet au meilleur catholique de l'atelier. (*Applaudissements.*)

Vous parlerai-je de ces héroïques patrons du Nord, à la tête desquels marchait notre vaillant ami, le très cher et très regretté M. H. Bayart ? Ils ont fait le trajet de Lille à Rome, soit environ cinquante-six heures, en seconde, huit par compartiment, chacun avec ses propres ouvriers. Avec eux ils ont logé en dortoir, pris leur repas et fait les visites, à pied ou en voiture comme eux, sans autre privilège que de faire les corvées et de payer les petits extras. (*Applaudissements.*) Voilà une leçon de fraternité et d'égalité qui vaut bien les fastueuses inscriptions dont on a décoré les monuments publics.

Monseigneur l'évêque d'Agen, renouvelant les coutumes des premiers siècles, est venu avec son peuple, en voiture de seconde complète ; il est retourné de la même façon. Aussi les ouvriers n'ont-ils pas manqué une occasion de l'acclamer dans la Ville éternelle. (*Applaudissements.*)

Nous nous sommes aussi occupés des cochers de Rome. Nous avons tenu à ce que notre manifestation populaire chrétienne profitât à ces humbles, dont précédemment les grands omnibus avaient confisqué le travail. Nous avons eu plusieurs réunions syndicales, où la France a été acclamée. Nous sommes revenus avec des diplômes de cochers d'honneur dont nous sommes fiers, parce qu'ils nous attachent à une corporation où nous comptons de nombreux amis. (*Applaudissements.*) — Ah ! nous disaient-ils. si l'on s'occupait de nous comme vous l'avez fait depuis quelques semaines !

Oui, Messieurs, si nous nous occupions davantage du peuple, que de trésors ne découvririons-nous pas sous une apparence parfois un peu rude.

Un de nos cochers, habitant du Transtévère, était poète ; il a composé pour nous un sonnet rempli de sentiments délicats et touchants.

Dans les quinze locaux où se sont succédé les pèlerins pendant quatre semaines, les tables étaient servies par des prélats romains, appartenant à la cour pontificale, ou revêtus des plus hautes fonctions, comme Mgr Jacobini, archevêque de Tyr et secrétaire de la Propagande. Son Éminence le cardinal Langénieux servait chaque soir dans un local différent. NN. SS. les évêques français présents à Rome en ont fait autant. Nos ouvriers étaient dans l'admiration, et ils se disaient entre eux : Nous comprenons maintenant que c'est un plus grand honneur de servir que d'être servi. (*Longs applaudissements.*)

Le spectacle des arrivées et des départs attirait une foule nombreuse et sympathique. C'était un peu long de faire monter tour à tour les hommes de tout un train dans les petites voitures. Mais on supportait joyeusement cet ennui pour réjouir nos amis les cochers. Les costumes traditionnels, trop rares en ce temps d'ennuyeuse uniformité, ont fait cependant leur apparition, grâce aux Bretons et aux Basques. Ils ont été fêtés, comme c'était justice. Au départ, on s'embrassait comme de vieux amis, et quand le train s'ébranlait, les acclamations remplissaient la gare, les saluts s'échangeaient, au milieu d'une joyeuse émotion, entre ceux qui partaient et ceux qui restaient.

Comment vous dépeindre les merveilleuses audiences de Saint-Pierre, alors que Léon XIII descendait à huit heures pour nous dire la messe et restait avec ses enfants jusqu'à midi et même une heure après midi. Les ouvriers étaient rangés tout autour de l'immense basilique. Chacun a pu voir le Pape tout à son aise, lui parler, baiser sa main, entendre l'auguste Pontife lui adresser la parole pour s'informer de son travail et de sa famille. Nous avons été témoins des scènes les plus touchantes, qui ont plus d'une fois mouillé les paupières du Saint-Père.

Quel spectacle indicible et incomparable !

Oui, Messieurs, à travers les larmes qui inondaient nos visages, nous avons revu Jésus-Christ se promenant au milieu des foules, appelant à lui les petits et les humbles, et, leur prodiguant les trésors de son cœur divin. (*Applaudissements prolongés.*)

Aussi nous ne craignons pas d'être démentis par aucun de ceux qui connaissent des ouvriers revenus de Rome, en affirmant que leur intelligence, leur cœur, tout leur être est resté sous l'empire d'une émotion qui durera autant que la vie. Nous entendons encore les acclamations qui montent dans la coupole de Saint-Pierre, comme le bruit du tonnerre, pour se répandre dans l'immense édifice comme la grande voix de l'humanité acclamant son chef sur le pavois. (*Applaudissements.*) Et partout où nous nous retrouvons, nous qui avons été témoins de ces merveilles, nous aimons à répéter notre cri : Vive Léon XIII ! Vive le Pape-Roi ! le pacificateur des peuples, le défenseur des faibles, le protecteur du monde du travail.

Pour nos ouvriers, le Pape était tout ; et n'avaient-ils pas raison ? Tous ces monuments dont Rome est si fière sont œuvre d'homme, tandis que le Pape, c'est œuvre divine. Dans sa frêle apparence humaine, Il dépasse tous les orgueils, toutes les hauteurs, toutes les puissances. Il est la prolongation de Dieu habitant parmi nous.

N'est-ce rien, Messieurs, que de faire naître ces sentiments, que d'allumer ces enthousiasmes dans les masses populaires ? Et si, grâce à l'énergique concours de tous les catholiques, nous pouvons continuer tous les deux ans à conduire des foules de plus en plus nombreuses aux pieds de Jésus-Christ vivant dans son vicaire, pensez-vous que nous n'aurons pas préparé efficacement le salut de la patrie ? (*Bravos.*)

Sans aucun doute, Messieurs, car nous aurons arraché aux ennemis de Dieu le monopole de la défense des droits du travailleur pour le remettre aux mains de la Papauté, qui seule peut dénouer le nœud gordien de la question sociale dans la justice et dans l'amour. (*Longs applaudissements.*)

A l'œuvre donc ! Aidez-nous tous ! Achevons ensemble l'alliance des deux grandes forces sociales : la papauté et le peuple, afin que la France, la grande semeuse d'idées, après avoir été la source de tant de ruines, dans le siècle qui finit, prépare les triomphes chrétiens du vingtième siècle par l'avènement du règne social de Jésus-Christ.
(Applaudissements répétés.)

QUESTION DU SALAIRE

Lettre à La Croix de Reims, 25 octobre 1893. Les Questions actuelles, t. XXI (1893), p. 280-284

Lettre de M. Léon Harmel.

Val-des-Bois, le 25 octobre 1893.

Chers Messieurs,

C'est toujours avec bonheur que je lis *La Croix de Reims*, parce que j'y trouve tout à la fois l'amour de l'ouvrier et l'intelligence de ses besoins. Et vous ne vous contentez pas d'écrire de belles pages qui remuent les cœurs, vous vous efforcez, en même temps, de susciter des institutions utiles au bien-être des travailleurs.

C'est la voie féconde, car sans doute beaucoup de choses sont à changer dans notre société, mais le constater ne suffit pas, il faut commencer dans la petite mesure possible.

Vous me demandez ce qui pourrait être tenté au sujet du salaire ? C'est avec plaisir que je vous dirai nos pensées et nos essais.

Et tout d'abord, nous nous sommes posé la question de principe : le salaire doit-il être suffisant pour la famille, ou seulement pour l'individu ?

PRINCIPES VRAIS SUR L'INDIVIDUALISME. DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE LEUR APPLICATION.

Il y a longtemps que Le Play a proclamé la famille l'*unité sociale par excellence*. Il nous presse, dans tous ses ouvrages, de lutter contre l'individualisme favorisé par les lois et les mœurs. Car, dit cet éminent penseur, « partout où l'individualisme devient prépondérant dans les rapports sociaux, les hommes se plongent dans les luttes de la barbarie². »

Tant que ces principes ont été proclamés platoniquement, ils ont été généralement acceptés, au moins d'une façon négative. Mais dès qu'on a voulu les appliquer à la loi du travail et du salaire, c'est-à-dire, en somme, aux rapports sociaux les plus importants des hommes entre eux, ils ont soulevé les protestations les plus vives et les plus inattendues.

On a pu constater, par les discussions qui se sont élevées entre les meilleurs, la profondeur de l'abîme où sont tombées les intelligences sous l'influence de l'odieux droit romain césarien, substitué par la Renaissance au droit chrétien, et définitivement consacré par le Code Napoléon. La vérité qu'on acceptait platoniquement de Le Play, on la refuse, ou au moins on la discute, alors qu'elle paraît ressortir de l'enseignement infailible du Souverain Pontife.

Il semble cependant que, si on réfléchissait, non seulement on admettrait cette vérité primordiale ; mais les hommes généreux, qui s'occupent du bien-être du peuple, chercheraient les moyens d'avancer la question, et de diriger la société vers l'accomplissement d'un devoir si méconnu et cependant si essentiel.

N'attendez pas de moi que je vous parle de justice commutative ou générale, de charité et d'obligation stricte. Tout cela est du ressort des théologiens, et il m'est avis que parler de ces questions théologiques aux patrons serait leur embrouiller l'intelligence et entraver

2. *La Réforme sociale en France*, 1^{er} volume, p. 384.

l'action pratique, la seule désirable. Car pour nous, industriels, nous avons besoin de connaître nos devoirs et de les accomplir, sans trop nous inquiéter de quel chapitre ils ressortent. Au surplus, nous savons tous que les devoirs de charité méconnus conduisent quantité de gens dans l'éternité malheureuse, tout aussi bien que l'injustice.

Si la famille est l'unité sociale par excellence, l'individu sans famille est pour ainsi dire une abstraction par rapport à l'individu avec une famille, qui est le seul être social complet ; dès lors, le salaire doit être familial. Telle a été notre conclusion.

ÉLÉMENTS DONT SE COMPOSE LE SALAIRE NÉCESSAIRE POUR L'ENTRETIEN DE L'INDIVIDU ET DE LA FAMILLE.

Ensuite, nous avons examiné les éléments divers dont le salaire suffisant est composé, afin de chercher à donner satisfaction dans une certaine mesure à chacun de ces éléments.

Le salaire se compose tout d'abord de la somme d'argent versée à l'ouvrier pour son travail, soit à la tâche, soit à la journée. Les patrons peuvent parfois, et en toute justice, invoquer pour ce point la concurrence désastreuse et souvent déloyale qui se fait à l'intérieur et à l'extérieur : c'est le triste fruit de la suppression des corporations et de la désorganisation complète qui en est résultée.

En second lieu, il faut examiner la puissance fructificatrice de l'argent versé. Si, avec 5 francs, l'ouvrier peut, à l'aide de certains procédés, se procurer autant de choses utiles à la vie qu'avec 6 fr. 50 ou 7 francs, il est évident qu'il en résulte une certaine amélioration du salaire. Ce résultat peut être obtenu par des achats en commun, des Sociétés coopératives et tout ce qui met en contact le producteur avec le consommateur. La situation de l'industrie rendant difficile, en certains cas, le salaire suffisant, nous avons compris qu'il en résultait pour nous, patrons, un devoir étroit et absolu de favoriser de toutes nos forces les organisations qui rendent plus productif l'argent que nous avons versé. En vain objecte-t-on le petit commerce : cela res-

semble, pour moi, à un père de famille qui s'inquiéterait davantage de nourrir ses voisins que de donner le nécessaire à ses enfants. De plus, l'objection est purement spécieuse. Il serait impossible de citer un pays où le petit commerce est tombé par suite de coopératives. Tout au plus pourrait-on citer quelques endroits où elles ont rendu le petit commerce plus honnête, ce qui ne peut être un mal.

Le troisième élément de l'aisance au foyer, c'est la science de l'emploi de l'argent ; une ménagère habile saura faire vivre très convenablement sa famille avec une somme quelquefois de beaucoup inférieure à celle qui fera vivre péniblement le même nombre d'enfants dont la mère ne connaît pas le grand art de la dépense sagement conduite. Nous avons remarqué que, trop souvent, les jeunes filles de la classe ouvrière paraissent formées, dans nos écoles, pour être institutrices plutôt que pour être femmes de ménage. C'est pourquoi nous avons partagé le temps dans nos classes de jeunes filles en y faisant une part convenable à ce que nous appelons l'*école ménagère*. Celle-ci consiste à apprendre la couture, le raccommodage, le lessivage et le lavage, la cuisine et la tenue du ménage. Voilà une réforme très importante, qui pourrait être faite partout dans les écoles libres, sans bouleversement et sans frais, et qui, dans quelques années, aurait les plus heureuses conséquences pour l'aisance des familles ouvrières³.

En quatrième lieu, il est absolument nécessaire d'établir des réserves sans lesquelles il ne peut y avoir ni sécurité pour l'avenir, ni remède aux accidents de la vie.

L'organisation coopérative du moyen âge avait des réserves immenses dans des biens de mainmorte, dont Taine estime la valeur, pour des corporations ouvrières, à seize milliards, au moment de la Révolution. Ici, comme partout, l'impiété franc-maçonne a dépouillé l'ouvrier par la violence et l'injustice. Nous avons pensé que nous de-

3. La Belgique nous montre l'exemple. Un Comité dont la reine elle-même a voulu prendre la présidence, provoque et encourage la fondation des écoles ménagères partout où il se trouve quelque bonne volonté.

vions chercher à constituer des réserves au point de vue individuel, au point de vue patronal et au point de vue corporatif.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPARGNE.

Une organisation multiple a été faite dans nos usines pour favoriser l'épargne, soit dans nos écoles, où cent vingt-cinq enfants déposent chaque année environ trois mille francs, soit dans nos bureaux de paye, où cent vingt familles économisent chaque année, en moyenne, cinquante-six mille francs⁴, soit enfin par le boni corporatif. Nous parlerons seulement de ce dernier, parce qu'il s'applique à tout le monde, au pauvre comme au riche. Le boni corporatif n'est autre chose que le bénéfice procuré par les institutions économiques, et qui est placé à la caisse d'épargne jusqu'à l'âge de cinquante ans (en cas de départ, la somme intégrale et les intérêts sont remis immédiatement). De ce chef, cent soixante-quatorze familles ont à leur actif des sommes diverses qui varient entre vingt francs pour les commençants et plusieurs centaines de francs pour les anciens. Cette épargne forme la base du crédit ouvrier, elle facilite les emprunts à la caisse des prêts gratuits (à condition de reconstituer l'épargne aussitôt que possible). Les familles très chargées et qui touchent des suppléments de salaire, comme nous allons l'indiquer, n'en voient pas moins leur boni s'augmenter chaque jour pour leur préparer plus tard une précieuse ressource.

La réserve patronale a constitué une *caisse de famille*, gérée par une Commission ouvrière, et qui verse, chaque semaine, en nature, suivant les besoins, un supplément de salaire pour atteindre le minimum conventionnel qui a été établi pour notre population. Nos usines étant à la campagne, les ouvriers ont un loyer relativement minime,

4. Aux termes du règlement de la caisse d'épargne (article 6), chaque fois qu'un compte atteint le chiffre de mille francs, la somme est placée en valeurs mobilières ou immobilières et selon la convenance du déposant.

des jardins qui procurent en partie les légumes, une vie plus simple et à meilleur marché.

Dans ces conditions, nous avons pu fixer le minimum par jour et par tête à 0 fr. 60. Exemple : Une famille composée de six enfants, où le père seul travaille, recevra, s'il est besoin, le supplément pour un minimum de 4 fr. 80 par jour. Une femme veuve, qui a cinq enfants, dont un seul travaille, recevra le supplément nécessaire pour atteindre 3 fr. 60, si ce chiffre n'est pas atteint par le salaire du jeune homme ou de la jeune fille. Nous ne prétendons pas que ce minimum suffise, mais nous pensons qu'il empêche la misère noire, c'est déjà un premier but à atteindre. De plus, nous faisons observer que, dans la plupart des cas, le nombre calculé comprend de tout petits enfants pour lesquels la dépense est encore légère. Les patrons font les frais de la caisse de famille. Nous sommes heureux de dire que, à Tourcoing, les industriels sont entrés dans cette voie par des suppléments aux familles nombreuses. Les Compagnies de chemins de fer du Nord, de P.-L.-M., etc., ont également reconnu ce principe, en versant aux agents qui gagnent moins de 1800 ou 2000 francs, un supplément par enfant au-dessus de trois.

Enfin, nous cherchons à reconstituer la réserve collective par le *Patrimoine corporatif*. Autrefois, ce patrimoine suffisait pour alimenter les institutions corporatives si merveilleusement organisées par nos pères sous l'influence chrétienne, et si brutalement détruites par les ennemis de Jésus-Christ, qui ont toujours été les ennemis et les oppresseurs du peuple.

Il nous semble qu'en appelant l'attention de tous ceux qui ont charge d'âmes, soit comme patrons, soit autrement, sur ces idées, on pourrait, par des moyens aussi simples et aussi pratiques, tendre au salaire suffisant, et ainsi, arriver progressivement à ce que nous demande l'Encyclique de Léon XIII.

Croyez-moi toujours, chers Messieurs, votre très affectionné.

Léon Harmel.

LETTRE DE MM. FÉRON-VRAU ET HARMEL

Rome, 2 avril 1895. Les Questions actuelles, t. XXVIII (1895), p. 294-295

A la suite des polémiques soulevées entre catholiques à propos de la question du salaire familial, MM. Féron-Vrau et Harmel sont allés aux pieds du Souverain Pontife, afin de bien attester que des divergences sur quelques points ne sauraient troubler l'harmonie qui doit régner entre tous les fils du Saint-Père.

La lettre suivante qu'ils publient est un gage assuré d'union.

DÉCLARATION

CONCERTÉE ENTRE MM. FÉRON-VRAU ET LÉON HARMEL
ET BÉNIE PAR LE SOUVERAIN PONTIFE

Sachant que nos amis sont filialement soumis d'esprit et de cœur aux directions du Saint-Siège et qu'ils ne désirent rien tant que la paix et la force surnaturelle que donne la concorde, nous pensons répondre à leurs désirs en leur proposant de marcher ensemble, sous la bénédiction de notre glorieux et bien-aimé Pontife Léon XIII, dans la voie suivante bénie par lui :

1° Que les patrons, se pénétrant de plus en plus des devoirs qui leur incombent, continuent leurs œuvres d'usines, syndicats mixtes, conseils d'usines, sociétés de toutes sortes, propres à améliorer le sort des ouvriers et à tenir ensemble ceux qui doivent former comme une seule famille.

2° Que les ouvriers étudient dans leurs réunions et associations les enseignements du Souverain Pontife, se persuadant que toute liberté, toute dignité et toutes prospérités sont venues aux travailleurs par Notre-Seigneur Jésus-Christ et ensuite par ses vicaires qui ont

prolongé à travers les siècles sa parole pour la justice et pour la miséricorde. Ils suivent cette voie, soit en entrant dans les syndicats mixtes, soit en formant des syndicats ouvriers, des associations professionnelles ouvrières, pénétrés de l'esprit chrétien.

3 ° Que les uns et les autres recherchent et favorisent l'action du prêtre qui apportera dans les associations diverses l'esprit de l'Evangile, la doctrine, en même temps que l'union et la concorde. C'est à lui qu'il appartient de susciter et d'aider les institutions morales, professionnelles et économiques, favorables au monde du travail, selon l'esprit et en application des enseignements du Saint-Siège et dans la soumission à son évêque.

4 ° Que, du reste, dans la pratique, les uns et les autres s'inspirent, selon la largeur des principes de l'Eglise et des intentions du Souverain Pontife, des besoins qui résultent des lieux et des circonstances, qu'ils évitent un exclusivisme qui risquerait, en restreignant ces applications, de compromettre des initiatives tout à fait louables, et peut-être même l'autorité du Saint-Siège qui donne à cet égard une somme très appréciable de liberté et recommande une tolérance réciproque.

Il faut que les questions de justice et de charité soient entrevues également par les patrons et les ouvriers, et que les efforts faits de part et d'autre pour arriver à la véritable solution soient exempts, autant que possible, de toute polémique, de tout mauvais procédé, qui ne font qu'empêcher le bien et la réalisation de la paix, seule désirable, et qui fait le principal objet de nos efforts.

Rome, 2 avril 1895.

LE PÈLERINAGE OUVRIER À ROME

Audience de Léon XIII, 7 août 1897. Les Questions actuelles, t. XL (1897), p. 48-52

Le pèlerinage ouvrier organisé avec tant de dévouement et d'activité par M. Léon Harmel a été reçu en audience solennelle par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, le samedi 7 août. S. Em. le cardinal Ferrata, ancien nonce apostolique à Paris, a présenté les pèlerins au Souverain Pontife. Après lui M. Léon Harmel a lu une adresse pleine de foi et de reconnaissance vis-à-vis du Pontife qui, par son encyclique *Rerum novarum* a témoigné tant de paternelle bonté pour les ouvriers.

Nous reproduisons *in extenso* le discours de S. Em. le cardinal Ferrata, l'adresse de M. Léon Harmel et la réponse qu'a bien voulu faire Léon XIII.

DISCOURS DU CARDINAL FERRATA

Très Saint-Père,

En trois circonstances mémorables, S. Em. le cardinal Langénieux a eu l'honneur de présenter à Votre Sainteté une députation des ouvriers catholiques de France. Sa santé n'étant pas encore assez raffermie pour lui permettre de faire de nouveau, en cette saison, le voyage de Rome, l'excellent M. Harmel m'a demandé, dans les termes les plus aimables, de remplacer, en cette occasion, l'éminent archevêque de Reims.

Il m'est très doux de m'acquitter, avec le gracieux assentiment de Votre Sainteté, de cette belle et honorable mission.

En effet, pendant les neuf années qu'il m'a été donné de vivre au milieu de cette grande et noble nation française, j'ai pu constater, et les grâces séduisantes de son esprit, et l'ardeur incomparable de son cœur pour toutes les œuvres de foi et de charité, et surtout son tradi-

tionnel et constant attachement envers ce Siège Apostolique, qui lui valut à bon droit, et dès les temps les plus reculés, le glorieux titre de Fille aînée de l'Eglise.

Mais si j'ai apprécié à leur haute valeur les mérites et les services des diverses classes de la société française, je puis dire, Très Saint-Père, que mon admiration n'a pas été moindre pour ce peuple laborieux, honnête et chrétien, dont les mâles qualités ont tant contribué et contribuent sans cesse à augmenter les inépuisables ressources, la prospérité et la grandeur du pays.

En ce moment, Vous avez devant Vous, Très Saint-Père, une portion choisie de ce peuple, une représentation de ces ouvriers vaillants autant que sages ; ils n'ont pas cherché la solution de la question sociale, qui agite la masse profonde des travailleurs et se pose comme un problème formidable au seuil du XX^e siècle ; ils ne l'ont pas cherchée dans des théories aussi erronées que stériles, mais dans les enseignements si pleins de sagesse et d'élévation que Vous avez tirés de l'Evangile, de la tradition chrétienne, de la saine raison et de Votre cœur paternel.

Ils l'ont demandée à ce document célèbre qui attira, dès son apparition, l'attention sérieuse des gouvernements et des hommes d'Etat, des publicistes et des économistes, non moins que des moralistes et des théologiens, document qui restera dans l'histoire comme le vrai traité de la législation du travail. Vous y avez, en effet, envisagé dans toute son étendue, lorsque l'existence même en était contestée, la question sociale : Vous avez défini le mal, indiqué le remède, établi magistralement les devoirs des pauvres et des riches, des gouvernements et des peuples. A la lumière de la raison et de la foi, Vous avez tracé les règles souveraines destinées à maintenir, sur la base des droits et des devoirs réciproques, l'entente nécessaire entre le capital et le travail, entre les patrons et les ouvriers. Vous avez dit à l'ouvrier : le travail est l'apanage inévitable de l'humanité ; il ne dégrade pas, il élève au contraire et il ennoblit l'homme. A l'ouvrier, avez-

Vous ajouté, incombe le devoir de fournir avec intégrité et fidélité le travail convenu, de ne léser le patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; de présenter, à l'occasion, ses observations, mais sans violence et sans esprit de sédition.

Au patron, d'autre part, Vous avez prescrit, non seulement de procurer à l'ouvrier un salaire convenable, ce qui est justice ; non seulement de ne pas user de lui comme d'un instrument de lucre, en exploitant sa pauvreté et sa misère, ce qui serait inhumain, mais de respecter en lui la dignité de l'homme rehaussée par celle du chrétien et de le traiter avec charité et amour au point de vue de ses intérêts matériels, comme de son bien moral.

A l'un et à l'autre, vous avez montré la religion comme la source des grâces et des vertus, la religion qui imprime profondément dans la conscience le sentiment du juste et de l'honnête et qui, retenant chacun dans la sphère de ses devoirs, élimine les conflits, ou tout au moins les adoucit, parce qu'elle en écarte toute âpreté et toute aigreur.

Très Saint-Père, les patrons et les ouvriers français, bravant les chaleurs de la saison, sont venus pour Vous dire qu'ils ont mis en pratique Vos saints enseignements et que ceux-ci ont été pour eux une condition et une base précieuse de réciproque confiance et d'heureuse harmonie dans leurs rapports de chaque jour. Cette harmonie, elle durera solide autant que durable, parce qu'elle est établie sur les lois inviolables d'équité et de justice que Vous avez proclamées.

Ils vous apportent donc l'hommage de leur vive reconnaissance, de leur inébranlable fidélité et de leur filial dévouement ; ils saluent en Vous le Suprême Pasteur des âmes, et ils s'abandonnent à la douce influence de Votre Paternité qui reproduit sur la terre celle de Dieu. C'est pourquoi, à Vos pieds, plus que partout ailleurs, ils se sentent profondément unis, pleinement frères et absolument fils du même Père bon, prévoyant et aimant qui est dans les cieux.

Je désirerais encore, Très Saint-Père, que Vous ajoutiez à Vos autres bontés celle de permettre à M. Léon Harmel, à ce modèle accompli du patron chrétien, de Vous manifester lui-même en quelques mots ses sentiments et ceux des braves ouvriers qui sont ici présents. Ce sera une douce consolation pour lui de Vous ouvrir son cœur ! Ce sera une grande joie pour les ouvriers de Vous avoir parlé par la bouche d'un homme qui les connaît profondément et qu'ils considèrent plutôt comme un père que comme un patron !

Permettez-moi aussi, Très Saint-Père, d'appeler d'une façon spéciale Votre bienveillante attention sur ces prêtres que Vous voyez ici réunis et qui se sont joints à ce pèlerinage. Ce sont les membres de ce vaillant et zélé clergé français qui, en se conformant aux exhortations de Votre Encyclique *Rerum novarum*, sous la direction éclairée de l'épiscopat, ont consacré leur dévouement, leur activité et leur intelligence au bien de la classe ouvrière. Leur présence prouve éloquemment les liens d'affectueuse union qui doivent exister entre le clergé et les ouvriers, entre la religion et le peuple, entre les intérêts du temps et ceux de l'éternité.

Bénissez, Très Saint-Père, les prêtres et les ouvriers ; bénissez les prêtres afin qu'ils soient toujours prêts à se dépenser, comme ils le font, avec toute la sollicitude possible, pour le bien des ouvriers que l'Eglise considère comme ses enfants les plus chers et les plus dignes de son intérêt maternel, parce qu'ils sont les plus pauvres et les plus humbles ; bénissez les ouvriers, afin qu'ils n'oublient jamais que, au milieu des misères et des tristesses de cette vie, il n'y a pas de consolation plus profonde ni plus vraie, il n'y a pas de force plus efficace ni plus durable que celles qui sont données à l'homme par l'Eglise et la religion !

DISCOURS DE M. HARMEL

Très Saint-Père,

Après une interruption de six années, c'est un grand bonheur, pour les pèlerins français, de satisfaire leur piété filiale en venant déposer aux pieds du Pape des ouvriers les hommages de la France du travail.

Nous commençons aujourd'hui une série nouvelle de pèlerinages annuels. Nous sommes persuadés que le peuple de France a besoin de se mettre, d'une façon périodique et sensible, en contact avec le Vicaire de Jésus-Christ. Car c'est à cette source de toutes les lumières et de toutes les libertés fécondes qu'il trouvera le secret de sa prospérité.

C'est dans la soumission de l'esprit et du cœur au Pape infallible que la France chrétienne puisera l'union véritable qui fera sa force.

Nous sollicitons Votre précieuse bénédiction pour les associations de patrons et d'ouvriers, formées dans l'esprit de l'immortelle Encyclique *Rerum novarum*.

Nous la demandons spécialement pour les bataillons d'avant-garde, pour les groupes de la démocratie chrétienne qui ont ici de nombreux représentants. Ils sont Vos fils soumis, attentifs à Vos enseignements pour les suivre avec plus de promptitude et plus de fidélité.

Nous la demandons également pour les membres de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, pour les membres de l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie, pour les diocèses, les paroisses, les associations et les familles représentées ici par les pèlerins.

Tous unis dans un sentiment de filiale affection pour Votre Paternité si tendrement bonne pour nous, remplis d'admiration pour un Pontificat qui a déjà accompli tant de merveilles, nous demandons à notre Maître et Roi Jésus-Christ de prolonger une vie si précieuse, de Vous conserver cette vigueur de l'esprit qui défie le poids des années, afin que nous puissions encore longtemps acclamer notre Père bien-aimé. VIVE LÉON XIII !

DISCOURS DU PAPE AUX OUVRIERS FRANÇAIS

Très chers Fils,

Au milieu des difficultés et des épreuves de Notre ministère apostolique, le Seigneur, toujours bon et secourable, Nous ménage de touchantes consolations qui soutiennent et fortifient Notre vieillesse, et ouvrent Notre cœur à la douce espérance d'un avenir heureux pour l'Eglise et pour la société. Il Nous est donné aujourd'hui d'éprouver une indicible joie en Nous voyant environné par vous, enfants de la France, qui avez laissé votre patrie, et qui, sous la conduite d'hommes pieux et à vous tout dévoués, êtes venus pleins de foi et d'amour, dans la Ville Eternelle, afin d'offrir vos hommages au Vicaire de Jésus-Christ et recevoir sa bénédiction.

C'est avec une vive tendresse que Nous vous accueillons, vous, les représentants de la classe ouvrière, si digne de Notre intérêt et de Notre paternelle sollicitude ; vous, les fils de cette généreuse France, à laquelle, vous le savez, Nous portons une constante et spéciale affection, parce que, malgré les erreurs et les aberrations individuelles, elle n'a jamais cessé et ne cesse de manifester son admirable charité et son énergie pour la noble cause de la religion et de la civilisation.

Nous trouvons opportun aujourd'hui de rappeler à vos souvenirs les principes d'équité et de justice qui, seuls, peuvent donner la solution de la question sociale.

Non seulement vous les connaissez, mais, grâce à Dieu, vous les avez mis en pratique, trouvant en eux une solide et constante garantie d'harmonie et de paix dans les relations quotidiennes entre vous et vos patrons. Ce qui est une grande consolation pour Nous, parce que si, d'une part, Nous avons eu constamment pour objectif, pendant Notre pontificat, d'assurer à la religion le respect qui lui est dû, en défendant de tout Notre pouvoir ses droits sacrés et en la plaçant au-dessus des contingences et des intérêts secondaires des partis, comme un phare lumineux qui doit éclairer la voie de l'humanité ; d'autre

part, Nos efforts ne furent pas moins constants et énergiques pour éloigner les graves périls et les terribles conflits qui menacent la société, et pour fortifier partout le règne de la justice et, par son moyen, l'ordre, le bien-être et la tranquillité des peuples.

C'est pourquoi Nous vous adressons de tout cœur, à vous, ouvriers catholiques de France, Nos félicitations et Nos encouragements. A vous, Nous n'avons qu'à dire : soyez fermes dans vos bons propos ; continuez, toujours dociles à la direction de vos pasteurs respectifs, à aimer et à pratiquer la religion, source intarissable de consolation et de courage dans les luttes et les tribulations de la vie ; enfin, évitez avec soin le contact d'hommes dangereux, qui convoitent la solution si difficile du problème social dans la destruction des lois inviolables, sur lesquelles posent la propriété, la famille et l'humanité tout entière. De tels hommes ne feront que fomenter des luttes incessantes, accumuler des ruines et rendre plus dure et plus pénible la condition des ouvriers.

Il Nous est doux d'exprimer Notre satisfaction à cette belle et nombreuse réunion de prêtres français que Nous contemplons ici autour de Nous, unis au pèlerinage ouvrier. Leur présence Nous est agréable, parce que Nous savons qu'ils se dévouent et par la parole et par les œuvres à promouvoir le bien moral et matériel des ouvriers, en dissipant les équivoques, en inculquant la concorde et en faisant pénétrer dans leurs classes les règles de la vie chrétienne, qui sont le moyen le plus puissant pour résoudre le problème qui les préoccupe. Nous avons la douce confiance que, sous la sage direction de l'évêque, ils continueront cette belle et noble mission, en se montrant de plus en plus charitables et empressés pour les plus pauvres, les plus faibles et les plus souffrants, qui sont la portion la plus aimée de Notre-Seigneur et de l'Eglise, héritière de sa divine charité.

Et maintenant, en retournant dans votre beau pays et dans vos chères familles, répandez autour de vous la bonne semence et montrez à tous, par l'esprit de discipline et de réserve, par la bonne et saine

éducation de vos enfants, par une conduite irréprochable, que vous êtes des ouvriers vraiment chrétiens, de dignes fils de l'Eglise catholique et de la France. Nous vous accompagnerons de Nos vœux et de Nos prières, afin que le Seigneur vous assiste, vous protège et vous console dans tout le cours de votre vie. Et comme gage de cette protection du ciel et de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de tout cœur à vous, à vos épouses, à vos enfants, à vos familles, comme aussi à vos patrons et à tous ceux qui sont ici présents, prêtres et laïques, la bénédiction apostolique.

LA FRANCE DU TRAVAIL À ROME

Audience de Léon XIII, 8 octobre 1898. Les Questions actuelles, t. XLVI (1898), p. 2-5

Le samedi, 8 octobre, de nombreux pèlerins français, conduits par M. Léon Harmel, sont venus déposer aux pieds de Sa Sainteté, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, l'hommage filial de la France du travail. Le Souverain pontife a répondu à l'adresse, lue par M. Léon Harmel, par un discours qui a eu un grand retentissement, non seulement en France, mais encore en Allemagne. C'est Mgr de Croy qui a lu aux pèlerins ce document pontifical.

Nous publions *in extenso* l'adresse de M. Harmel et le magnifique discours dans lequel Sa Sainteté Léon XIII témoigne d'une manière si touchante de sa sollicitude pour la France.

ADRESSE AU SAINT-PÈRE LUE PAR M. LÉON HARMEL

Très Saint-Père,

Voici une fois encore à Vos pieds sacrés la France du travail.

Votre Sainteté ne cesse de multiplier ses bienfaits envers l'Eglise et envers la France : le devoir de Vos enfants n'est-il pas de lui renouveler avec toujours plus d'amour l'expression de leur reconnaissance.

Ils sont accourus de tous les points de la France pour voir Pierre ; ils ont voulu Vous redire leur profond respect, leur filial amour, leur soumission absolue à toutes les directions politiques et sociales de Celui qui tient, avec tant de majesté, la place visible de Jésus-Christ sur terre.

Ils savent ce que Vous doit leur patrie. Au milieu de ses amertumes et de ses abandons, la France n'a cessé d'être soutenue et ranimée par la constante et fidèle amitié du grand Pontife que rien n'arrête, pas même l'hésitation dans l'obéissance, lorsqu'il s'agit de la

nation qu'Il aime tendrement. Hier encore, c'est de ce Vatican qu'est partie la parole toute-puissante qui maintient à la France les privilèges séculaires, dont l'exercice lui assure sa grande place dans le monde et son honneur au milieu des nations.

Nous Vous apportons le merci de la patrie française. Les religieux de l'Assomption dont les pèlerinages de Pénitence en Orient sont si chers à Votre Sainteté et si salutaires aux âmes, ont voulu être avec nous. Pour répondre à Vos encouragements, ils veulent multiplier leurs pacifiques croisades vers les Lieux Saints.

C'est aussi le peuple des travailleurs qui est devant Vous. C'est à Vous que ce peuple doit d'avoir la conscience plus exacte et plus complète de ses droits, de ses devoirs. C'est Vous qui avez préparé son ascension sociale et économique. Ce sont Vos Encycliques qui ont tracé la charte de son affranchissement et de sa dignité. Vous avez réconcilié le monde du travail avec l'Eglise. Vos enseignements l'ont bien montré : les travailleurs des mains n'ont jamais eu, ils n'auront jamais d'amis véritables, de soutiens efficaces, en dehors de cette Eglise, dont le Fondateur a voulu être ouvrier et a voulu employer des ouvriers pour la diffusion de sa doctrine.

La démocratie chrétienne, conçue et entendue dans son vrai sens catholique, peut bien rencontrer des adversaires qui ne la connaissent pas ; mais elle ramènera dans le sein de l'Eglise les foules que le socialisme révolutionnaire en aurait éloignées.

Oui, Très Saint-Père, nous pouvons Vous en donner la consolante assurance, Vos enseignements sont, chaque jour, mieux compris ; Vos directions, chaque jour, mieux suivies. Malgré une opposition qui dissimule sa faiblesse, les jeunes d'âge et les jeunes de cœur Vous comprennent. Ils saluent en Vous le Pilote divin qui sait gouverner au milieu des tempêtes ; ils saluent en Vous le Prophète dont le regard hardi, fixé sur l'avenir, sait deviner les temps nouveaux. Oui, Très Saint-Père, Vous assurez le triomphe de la double cause qui Vous est

chère : celle de notre Maître et Roi, Jésus-Christ, et celle de ses enfants bien-aimés, le peuple des travailleurs.

Vivez longtemps encore, Très Saint-Père, afin d'assister aux victoires que Votre sagesse a préparées.

VIVE LÉON XIII !

DISCOURS DU PAPE

Très chers Fils,

C'est pour Notre cœur une nouvelle et douce joie, très chers fils, que de vous voir une fois de plus, dans Nos vieux jours, réunis ainsi et groupés si nombreux autour de Nous. Votre arrivée, votre présence ici, Nous sont une preuve manifeste que, loin d'ébranler votre fidélité et votre constance, le temps et les événements ne font que fortifier de plus en plus dans vos âmes ces sentiments de respect et d'attachement au Siège apostolique, de dévouement et de piété filiale que vous venez de Nous exprimer et dont, par le passé, vous Nous avez donné déjà de si nombreux et si éclatants témoignages.

Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège concernant votre patronat traditionnel en Orient, et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte. Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis qui furent les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la Pénitence qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la Sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, Nous avons voulu, dans ce but, qu'un solennel Congrès eucharistique fût célébré, sous la présidence

d'un Cardinal français, dans cette ville même de Jérusalem où fut institué ce grand sacrement qui est le gage divin de l'union entre les fidèles. Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre Sainte ; elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs intéressant la société tout entière. Et puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer :

Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux, qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ déclara être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur.

Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme ; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives de lois fondamentales, sur lesquelles repose tout ordre civil, l'effet immédiat sera pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère, la ruine.

Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective. Fidèles à votre baptême, c'est à la lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité. Tandis que, ailleurs, les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens qui président avec tant de sagesse à vos laborieuses journées qui pourvoient avec tant de jus-

tice et d'équité à votre salaire et, en même temps, vous instruisent de vos droits et de vos devoirs en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son chef.

Oh ! puisse la France voir se multiplier de plus en plus les patrons qui ressemblent aux vôtres et notamment à ce Bon Père qui, depuis des années, se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds ! Puissez-vous, vous-mêmes, par votre exemple et au besoin par vos paroles, ramener à Dieu et à la pratique des vertus chrétiennes vos compagnons égarés et enrichir votre patrie de phalanges d'ouvriers comme celle que Nous avons ici sous Nos yeux. S'il plaisait au Seigneur d'exaucer ce vœu, le salut et la prospérité de votre nation seraient assurés, et elle ne tarderait pas à reprendre dans le monde la place spéciale et la glorieuse mission que la Providence lui avait assignées.

En attendant, très chers fils, efforcez-vous par votre esprit d'humilité, de discipline et d'amour du travail, de vous montrer toujours dignes de votre noble titre d'ouvriers chrétiens. Aimez vos patrons, aimez-vous les uns les autres. Aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsera plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage en regardant vers le ciel. Rappelez-vous le divin Ouvrier de Nazareth. Volontairement il a choisi cette modeste condition, afin d'être plus intimement des vôtres, et diviniser, en quelque sorte, le travail des mains et l'atelier. Par-dessus tout, recourez fréquemment à la prière, et jamais ne négligez vos devoirs religieux ; ils seront pour vous une source toujours féconde de consolations, de force et de persévérance finale.

C'est comme gage de ces dons célestes et de Notre particulière affection que Nous vous accordons de tout cœur, très chers fils, à tous ici présents, à vos parents, vos familles et vos amis, la bénédiction apostolique.

LE PÈLERINAGE OUVRIER À ROME

Audience de Léon XIII, 25 septembre 1899. Les Questions actuelles, t. L (1899), p. 332-334

Le Pèlerinage ouvrier français a été reçu en audience solennelle par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le lundi 25 septembre 1899. Nous reproduisons l'adresse lue par M. Léon Harmel et la réponse du Souverain Pontife, qui a été lue par M^{gr} de Croy.

ADRESSE AU SAINT-PÈRE LUE PAR M. LÉON HARMEL

Très Saint-Père,

En amenant pour la sixième fois la France du Travail aux pieds de Votre Sainteté, nous nous félicitons d'être unis à nos frères du Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem conduits par nos intrépides Pères de l'Assomption.

Notre premier devoir est de proclamer notre profonde reconnaissance à notre Maître et Roi Jésus-Christ qui a conservé Votre vie et qui prolonge à travers les années une santé si précieuse au monde entier, surtout aux ouvriers.

Ne leur avez-vous pas prodigué Votre tendresse paternelle ? Avec la puissante autorité de Votre parole et l'irrésistible logique de Vos arguments, Vous avez montré le relèvement moral et matériel des masses populaires comme un devoir de l'ordre social.

En face des nombreuses difficultés, Vous n'avez cessé de faire entendre Votre voix à travers le monde, pour proclamer que légitimement, en vertu de la justice et de la charité, une place convenable doit être donnée au bien-être des classes inférieures.

Grâce à Votre sollicitude, l'immense multitude des prolétaires, qui a une soif inconsciente de Jésus-Christ, commence de nouveau à comprendre ce qu'on n'aurait jamais dû oublier, et ce que l'Eglise n'a

jamais cessé d'inculquer aux peuples chrétiens, que le véritable esprit de l'Evangile ne se borne pas à l'exercice de vertus privées, aux actes de piété purement religieux, mais qu'il consiste encore dans une aide effective donnée aux petits et aux humbles, par la pratique de la justice et de l'amour fraternel.

Nous le répétons souvent aux foules ouvrières : « L'Eglise est une Mère ; tout en s'occupant de l'intérêt supérieur des âmes, elle se fait un devoir de s'occuper de vos intérêts temporels, prenant en main Vos légitimes aspirations pour l'honneur et la sécurité de vos foyers, pour la dignité et la fructification de Votre travail. »

Et voilà que Vous, qui êtes le Chef suprême de l'Eglise, Vous appelez dans Votre royale demeure les humbles délégués des travailleurs, pour épancher Votre cœur dans leurs cœurs, pour Vous incliner avec amour vers eux et pour leur prodiguer Votre paternelle sollicitude.

Et nous, fils humblement et complètement soumis à toutes Vos directions, nous jurons ici d'être partout l'écho de Votre parole libératrice, de faire aimer en Votre auguste personne, non seulement un Père tendrement affectueux, mais aussi le Docteur infaillible et le pilote des nations.

Nous ne cesserons de demander à Dieu qu'il Vous conserve au monde et qu'il console Votre grand cœur en Vous accordant la réalisation de Vos vœux. — Pour rendre notre action et nos prières plus efficaces, daignez, Très Saint-Père, mettre le comble à Vos bontés en nous accordant la bénédiction apostolique.

VIVE LÉON XIII !

RÉPONSE DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

Très chers Fils,

C'est pour Nous une grande joie de vous revoir une fois encore ramenés ici par l'élan spontané de votre filial amour, et de trouver dans vos rangs les pèlerins de la Pénitence qui reviennent de Jérusalem. Ils

se sont joints à vous pour Nous rendre hommage, après avoir vénéré, sous la conduite des si distingués Pères de l'Assomption, les terres sanctifiées par la vie et la mort du Rédempteur.

Notre joie s'est encore accrue en entendant les paroles que vous venez de Nous adresser. Celui qui parlait en votre nom offre aux patrons chrétiens un rare exemple de bonté et de sagesse ; depuis de longues années, vous saluez en lui plus qu'en nul autre l'ami vigilant, soucieux de tous vos véritables intérêts.

En fils tendrement dévoués, après avoir témoigné à Dieu votre reconnaissance de Nous avoir, dans sa bonté, prolongé le bienfait de la vie, vous revenez sur ce que Notre paternelle sollicitude Nous a inspiré pour relever, suivant les règles de la justice et de la charité, la condition morale et matérielle des ouvriers.

Notre plus grand désir, en effet, c'est de bien faire voir dans l'Eglise la véritable mère des peuples. Son affection n'a point de limites : elle guide les âmes vers le ciel par le chemin de la foi et de la vertu ; mais, en même temps, elle n'a garde de dédaigner sur cette terre les intérêts du temps ; elle les sanctifie, lorsqu'elle ennoblit le travail des humbles et qu'elle incline à faire du bien la puissance des plus élevés. S'il s'agit de maintenir l'ordre social dans la diversité des classes, seule elle a le secret d'assurer, même ici-bas, autant que c'est possible, la félicité de tous.

Continuez donc, très chers fils ; montrez un empressement tout spécial à rester fidèles aux exhortations, aux conseils, aux prescriptions que Nous ne Nous laissons pas d'adresser à la noble France, qui sont la preuve de Notre affection particulière pour elle, et que, ces jours derniers, Nous venons de confirmer dans une nouvelle Encyclique à Notre clergé.

Unissez-vous étroitement sur le terrain religieux et social, dans l'obéissance à vos évêques, pleins de confiance à l'égard de vos patrons chrétiens ; et travaillez tous d'accord au bien général, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes, condition essentielle du bon-

heur des peuples et de la prospérité des nations. Pour être dignes de votre titre de vrais ouvriers catholiques, usez de la puissance de l'exemple et de la parole pour ramener à Jésus-Christ ceux qui, dans votre cher pays, se sont, pour leur malheur, éloignés du Maître adorable. C'est ainsi que vous pourrez consoler Notre vieillesse ; c'est ainsi que vous pourrez, en ce qui vous concerne, concourir à détourner les calamités sociales qui menacent l'avenir.

Et maintenant, portez une fois de plus à vos compatriotes le souvenir du Père commun des fidèles. Portez-leur l'assurance de Notre constant amour : et comme gage des grâces de choix, recevez la bénédiction que Nous vous accordons de cœur à vous tous ici présents, à vos familles, à vos amis, et à la France entière.

L'ACTION POPULAIRE CHRÉTIENNE

Audience de Pie X, 9 septembre 1904. Les Questions actuelles, t. LXXV (1904), p. 162-163

Adresse lue, le vendredi 9 septembre 1904, par M. Léon Harmel (après un discours de M^{gr} Germain, archevêque de Toulouse), à l'audience accordée par S. S. Pie X aux membres du « Pèlerinage de la France du travail » :

Très Saint Père,

Pour la quatorzième fois, le Pèlerinage de la France du travail à Rome dépose aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de son inaltérable fidélité et de son filial dévouement.

Suivant le désir de votre prédécesseur, de vénérée mémoire, nous nous efforçons de faire passer ces pèlerinages annuels dans les habitudes nationales pour arriver à un rapprochement plus grand de la France et de la papauté. Nous avons ici 585 ouvriers et ouvrières vivant du travail de leurs mains et beaucoup de prêtres qui se dévouent aux masses pour les ramener dans le giron de l'Eglise.

Nous savons combien Votre Sainteté veille à l'action populaire chrétienne ou démocratie chrétienne. Vos enseignements et vos directions sont et seront pour nous les guides certains de la route à suivre.

La France, la vraie France, vous aime toujours avec une ardeur vraiment filiale, Très Saint Père ; rien ne la détachera du Vicaire de Jésus-Christ. Les liens séculaires qui les unissent ne seront brisés par aucune force humaine. La France sait qu'elle doit sa prépondérance dans le monde à l'Eglise catholique, et que sa déchéance serait la suite de son apostasie.

Parlez donc, Très Saint Père, nos cœurs vous sont soumis. Dans notre grande patrie, les âmes tressaillent à la voix du Pape, qui, pour elle, est la voix de Dieu.

Le Pape a répondu par un discours en italien, dont M^{gr} Bisletti, maître de chambre, a lu ensuite la traduction française :

Soyez les bienvenus, très chers fils, qui venez pour la quatorzième fois vénérer le tombeau des Apôtres et reconforter par votre présence le successeur de Pierre.

Nous vous remercions, Monseigneur, d'avoir bien voulu vous mettre à la tête de ce pèlerinage et de Nous avoir exprimé en termes si nobles les sentiments qui animent les catholiques de France. Nous ne pouvons vous dire, chers pèlerins, combien Nous est agréable l'hommage de votre fidélité et de votre dévouement. Cette fidélité et ce dévouement, vous les manifestez non seulement par des paroles, mais par des actes ; vous tenez compte, même au prix de sacrifices considérables, des recommandations de Notre vénéré prédécesseur, qui désirait voir tous les ans au Vatican les représentants de la France du travail.

Nous sommes heureux que vous mettiez en pratique dans l'Action populaire chrétienne les enseignements du Saint-Siège apostolique, qui sont ceux-là mêmes de l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre satisfaction s'accroît encore de ce que vous prenez pour base de toutes vos œuvres, comme on Nous assure, la sainte crainte de Dieu, l'observation de sa loi divine, la pratique des vertus chrétiennes et la fréquentation des sacrements. Soyez-en bien persuadés, très chers fils, si ce n'est pas le Seigneur qui bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui mettent pierre sur pierre pour l'édifier ; si ce n'est pas le Seigneur qui garde la cité, c'est en vain que les soldats veillent pour la défendre contre les menaces de l'ennemi, et tout travail est inutile sans la bénédiction de Dieu.

Descendants de ces fils de la France qui furent fidèles à l'Eglise, dévoués sans réserve à la chaire de Pierre, toujours prêts à défendre et à propager le vrai et le bien, ne soyez pas des héritiers dégénérés. A travers les difficultés et les sacrifices que, surtout aujourd'hui, vous devez affronter, soyez toujours généreux, dans la certitude que, de la

sorte, vous travaillez non seulement à votre propre bonheur, mais encore à la prospérité de votre patrie.

L'histoire, en effet, est là pour le prouver : les époques où la France atteignit les splendeurs de la gloire, où elle répandit sur ses enfants, avec les joies si pures de la paix, les avantages de la plus réelle prospérité, ont été celles où elle écoutait les salutaires conseils de l'Eglise. A l'ombre de cette bannière qui la menait à la victoire, elle méritait le titre glorieux de Fille aînée de l'Eglise et elle exerçait à travers le monde entier les bienfaits de son influence. L'Eglise fut toujours heureuse d'applaudir amoureusement à cette gloire. Faut-il vous le répéter, très chers fils ? cet amour du Saint-Siège pour votre pays, il est toujours et malgré tout vivant dans Notre cœur. Et si elle est nécessaire, Nous accepterons encore la souffrance pour assurer le bien et la grandeur de votre patrie.

Instruits par les leçons du passé, éclairés sur les dangers du présent, vous inspirant surtout des préceptes de votre foi, tenez-vous toujours plus étroitement attachés à l'Eglise et au Siège apostolique, sûrs d'arriver ainsi à la véritable prospérité. C'est par ce moyen que vous ferez descendre sur vous et sur votre patrie les bénédictions du ciel et que vous hâterez le retour de jours moins tristes et moins agités.

Dans cette espérance, et comme gage de Notre affection, Nous accordons de tout cœur à vos vénérés évêques, à votre clergé, à vous-mêmes, à vos familles, à vos œuvres et à toute la France, la bénédiction apostolique.